

# **Évaluation des prestations d'enseignement par les étudiants**

## **Document d'information**

Université de Montréal  
Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études  
Novembre 2007

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU DOCUMENT .....	4
SECTION I - CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL .....	5
1.1 - DÉFINITION DU TERME ÉVALUATION .....	5
1.2 - FINALITÉ DE VALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT .....	6
1.3 - BUTS ET MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT .....	6
1.4 - DISTINGUER L'ÉVALUATION STATUTAIRE DE L'ÉVALUATION DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT .....	8
1.5 - CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVALUATION DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT .....	9
1.5.1 - <i>Méthodologie uniforme et instruments adaptés</i> .....	10
1.5.2 - <i>Décentralisation et responsabilité des unités</i> .....	11
1.5.3 - <i>Résumé des caractéristiques</i> .....	12
SECTION II - INSTRUMENT ET PROCÉDURE D'ÉLABORATION .....	13
2.1 - QUESTIONNAIRE BASÉ SUR DES DONNÉES DE RECHERCHE .....	13
2.1.1 - <i>Dimensions mesurées</i> .....	15
2.1.2 - <i>Validité et fidélité</i> .....	15
2.1.3 - <i>Biais potentiels</i> .....	17
2.1.4 - <i>Favoriser la fidélité, la validité et contrer les biais potentiels</i> .....	17
2.2 - PROCÉDURE D'ÉLABORATION D'UN QUESTIONNAIRE .....	18
2.2.1 - <i>Analyse de la situation d'enseignement</i> .....	19
2.2.2 - <i>Choix des dimensions et des énoncés</i> .....	19
Planification .....	20
Connaissance de la matière .....	20
Habilités d'enseignement .....	20
Évaluation-rétroaction .....	21
Intérêt pour l'enseignement et stimulation .....	21
Relation professeur-étudiants .....	21
Appréciation générale .....	22
Défi intellectuel et encouragement à la pensée indépendante .....	22
Encadrement .....	22
2.2.3 - <i>Rédaction de nouveaux énoncés</i> .....	23
SECTION III - ADMINISTRATION DE L'ÉVALUATION .....	25
3.1 - GESTION DES QUESTIONNAIRES ET DU PROCESSUS .....	25
3.2 - ADMINISTRATION DES QUESTIONNAIRES EN CLASSE .....	26
3.3 - GESTION DES DONNÉES .....	28
3.4 - PRODUCTION ET COMMUNICATION DES RAPPORTS D'ÉVALUATION .....	29
SECTION IV - INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION .....	32
4.1 - INTERPRÉTER LE RAPPORT INDIVIDUEL .....	32
4.1.1 - <i>Les indices statistiques figurant sur les rapports</i> .....	33
4.1.2 - <i>Les barèmes d'interprétation</i> .....	36
4.1.3 - <i>La démarche de lecture des résultats</i> .....	39
4.1.4 - <i>Prendre en compte les commentaires et les données circonstanciels</i> .....	41
4.2 - INTERPRÉTER LE RAPPORT SYNTHÈSE .....	43
4.3 - INTERPRÉTER LE RAPPORT AGGLOMÉRÉ .....	45
4.4 - INTERPRÉTER LE RAPPORT SOMMAIRE DE L'UNITÉ .....	49
SECTION V - SUIVI DE L'ÉVALUATION DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT .....	52
5.1 - <i>DIFFUSION DES RAPPORTS INDIVIDUELS ET D'ENSEMBLE</i> .....	52
5.2 - <i>UTILISATION DES RAPPORTS</i> .....	53
La planification .....	55
Les habiletés d'enseignement .....	56
L'évaluation et la rétroaction .....	56
Intérêt pour l'enseignement et stimulation .....	57
Relation professeur – étudiants .....	57

Connaissance de la matière .....	57
Appréciation générale .....	58
<b>5.3 – CONCLUSION .....</b>	<b>58</b>
<b>ANNEXE A – POLITIQUE RELATIVE À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT .....</b>	<b>59</b>
<b>ANNEXE B – GUIDE POUR L'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT DES PROFESSEURS POUR FINS D'ÉVALUATION STATUTAIRE .....</b>	<b>60</b>
<b>ANNEXE C : EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE UTILISÉ .....</b>	<b>61</b>
<b>ANNEXE D : EXEMPLE DE FICHE DE VARIABLE CONTEXTUELLE .....</b>	<b>62</b>
<b>ANNEXE E - CONSIGNES POUR L'ADMINISTRATION DES QUESTIONNAIRES.....</b>	<b>63</b>

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 - BUTS VERSUS MODALITÉS .....	7
TABLEAU 1.2 - CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVALUATION DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT .....	12
TABLEAU 2.1 - RÉSUMÉ DES DIMENSIONS DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT .....	23
TABLEAU 2.2 - RÉSUMÉ DES CONSIGNES POUR L'ADMINISTRATION DES QUESTIONNAIRES.....	28
TABLEAU 3.1 - PARTICULARITÉS DES RAPPORTS PRODUITS POUR L'ÉVALUATION DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT.....	30
TABLEAU 4.1 - INDICES FIGURANT SUR LES RAPPORTS.....	34
TABLEAU 4.2 - BARÈME D'INTERPRÉTATION DE LA MOYENNE.....	37
TABLEAU 4.3 - COMPARAISON ENTRE MOYENNE ET TAUX D'ACCORD .....	38
TABLEAU 4.4 - BARÈME D'INTERPRÉTATION DU TAUX D'ACCORD.....	38
TABLEAU 4.5 - EXTRAIT D'UN RAPPORT INDIVIDUEL DE RÉSULTATS D'ÉVALUATION.....	40
TABLEAU 4.6 - EXEMPLE D'UNE SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS D'ENSEIGNEMENT .....	44
TABLEAU 4.7 - EXEMPLE DE DONNÉES AGGLOMÉRÉES DE L'UNITÉ.....	47
TABLEAU 4.8 - EXEMPLE DE RAPPORT SOMMAIRE DE L'UNITÉ PAR QUESTION ET PAR GROUPE .....	50

## PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le présent document, produit par le Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études (BEEPE), se veut un outil de référence pratique concernant l'évaluation des prestations d'enseignement par les étudiants à l'Université de Montréal. L'information présentée se rapporte à la *Politique relative à l'évaluation de l'enseignement* (1974) et au *Guide pour l'évaluation de l'activité d'enseignement des professeurs pour fins d'évaluation statutaire* (1987). Il intègre les recommandations adoptées par l'Assemblée universitaire suite aux rapports des divers comités ayant abordé le sujet afin d'améliorer l'application de cette politique, dont notamment le *Rapport à l'Assemblée universitaire du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement* (2001).

La première section du document présente une vue d'ensemble des principales caractéristiques de l'évaluation de la prestation d'enseignement par les étudiants à l'Université de Montréal. On y présente aussi les distinctions entre les types d'évaluation.

La seconde section du document traite de l'instrument d'évaluation, le questionnaire à choix de réponse, et de la procédure d'élaboration de celui-ci visant à assurer la crédibilité de l'évaluation par les étudiants. On y présente les données de la recherche qui ont contribué à l'élaboration des questionnaires. On y précise les principales dimensions d'un bon enseignement retenues par l'Université.

La troisième section porte sur les procédures entourant l'administration des questionnaires, la gestion des données collectées ainsi que la production et la diffusion des différents types de rapports individuels et d'ensemble qu'il est possible d'obtenir suite aux évaluations des prestations de l'enseignement par les étudiants.

Par la suite, la quatrième section aborde la question de l'interprétation des résultats en fournissant quelques balises, quelques pistes et exemples pertinents pour chacun des rapports produits.

En dernier lieu, nous traitons des suivis à faire suite à l'analyse des résultats des rapports individuels et d'ensemble. Le lecteur pourra, selon ses besoins, se référer à l'une ou l'autre des sections du document.

# SECTION I - CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

## 1.1 - DÉFINITION DU TERME ÉVALUATION

Afin de bien cerner les fins de l'évaluation de l'enseignement par les étudiants, nous allons d'abord définir ce qu'on entend par le terme évaluation pour ensuite tracer les caractéristiques de l'évaluation de l'enseignement à l'Université de Montréal.

Une évaluation<sup>1</sup> est une opération qui consiste à recueillir des données et à poser un jugement sur une personne, un objet, un processus, une situation ou une organisation en comparant les caractéristiques observables à des normes établies, à partir de critères explicites en vue de fournir des informations utiles à la prise de décision dans la poursuite d'un but ou d'un objectif.

Une évaluation suppose donc la poursuite de buts particuliers (à quelles fins évalue-t-on?). Elle appelle également une identification des objets à évaluer (prestations d'enseignement, supervision de stages, direction de mémoires et thèses, ou autres) et le recours à des sources et moyens d'évaluation particuliers (évaluation par les étudiants des prestations d'enseignement, opinions des pairs, examen du matériel pédagogique ou autre) ainsi qu'une communication des résultats aux acteurs concernés.

L'objet de l'évaluation dont il est question essentiellement dans ce document d'information est la prestation d'enseignement de la part du professeur ou du chargé de cours, la source d'information étant les étudiants, le moyen utilisé est un questionnaire et le moment de l'évaluation est en fin de trimestre ou d'activité.

---

<sup>1</sup> Inspirée du *Rapport du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement* (2001).

## **1.2 - FINALITÉ DE VALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT**

À l'Université de Montréal, l'évaluation de l'enseignement par les étudiants fait partie d'un ensemble de mesures mises en place pour valoriser l'enseignement. L'évaluation de l'enseignement par les étudiants est un de ces moyens.

La valorisation de l'enseignement exige que soit reconnu et considéré l'acte d'enseignement. Ces dernières années, diverses actions ont été entreprises pour la reconnaissance de l'enseignement telles que des activités de formation pédagogique et l'attribution de prix d'excellence. La prise en compte des résultats de l'évaluation de l'enseignement, lors de l'évaluation des dossiers de promotion ou de probation, contribue à cette valorisation. En outre, l'étude par l'enseignant de ses résultats individuels favorise une réflexion sur son enseignement, tout comme l'étude des résultats collectifs par l'ensemble des professeurs favorise un suivi sur la qualité de l'enseignement dispensé. Ainsi, l'évaluation des prestations d'enseignement contribue à ce qu'une plus grande attention soit accordée à l'enseignement.

L'évaluation de l'enseignement par les étudiants, par l'importance qui lui est attribuée, contribue à la valorisation de l'enseignement. Les énergies déployées pour sa réalisation servent deux buts essentiels.

## **1.3 - BUTS ET MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT**

En vertu de la « Politique relative à l'évaluation de l'enseignement », adoptée par l'Université de Montréal en 1974 (voir annexe A), l'évaluation des prestations d'enseignement doit servir l'amélioration de la qualité de l'enseignement. La Politique établit trois grands principes :

- que soit affirmée et reconnue la nécessité d'une évaluation constante de l'enseignement universitaire (recommandation 1)
- que l'évaluation de l'enseignement de chaque professeur se fasse suivant un processus continu et dynamique (recommandation 2);
- que soit affirmé et respecté le but de cette évaluation qui est d'améliorer l'enseignement et de favoriser chez l'étudiant un meilleur apprentissage (recommandation 3).

À l'Université de Montréal, l'évaluation de l'enseignement vise principalement deux buts<sup>2</sup>.

1. *D'abord, améliorer la prestation d'enseignement de l'enseignant ;*
2. *Ensuite, fournir des informations pertinentes aux instances qui seront appelées à prendre des décisions concernant le statut des enseignants, soit la carrière d'un professeur (renouvellement ou promotion) ou la probation d'un chargé de cours : l'évaluation faite dans ce but est alors dite évaluation « statutaire ».*

Ces deux buts ne sont cependant pas mutuellement exclusifs, tel que nous le verrons plus loin. Pour servir ces deux buts, l'évaluation de l'enseignement par les étudiants à l'Université de Montréal procède par deux modalités.

**Tableau 1.1 - Buts et modalités**

MODALITÉS	BUTS	
	Améliorer la prestation d'enseignement	Fournir des informations pour l'évaluation statutaire
Évaluation des prestations d'enseignement	Utilisée	Utilisée
Rétroaction en cours de session	Utilisée	Non utilisée

Premièrement, il y a l'évaluation de la prestation d'enseignement, qui est le processus formel de collecte des appréciations des étudiants via un questionnaire administré par l'Université en fin de trimestre et d'activité. Elle est l'objet de ce document d'information, nous en détaillerons donc plus loin les caractéristiques et nous la distinguerons du processus plus large qu'est l'évaluation statutaire. L'évaluation de la prestation d'enseignement sert principalement l'amélioration de la prestation d'enseignement, mais aussi l'évaluation statutaire.

Deuxièmement, il y a la rétroaction en cours de session à des fins d'amélioration de l'enseignement, qui est une démarche souple de collecte d'informations et d'échange, une démarche réfléchiée et volontaire de la part du professeur ou du chargé de cours. Cette modalité, qui vise uniquement l'amélioration de l'enseignement, n'est pas l'objet de ce document d'information. Le document intitulé *La rétroaction en cours de session à des fins d'amélioration de l'enseignement*<sup>3</sup> définit les balises de cet exercice<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> Distinction inspirée du *Rapport du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement*.

<sup>3</sup> Document adopté par le Groupe sur l'évaluation de l'enseignement, avril 2005.

<sup>4</sup> Document et guide disponible à l'adresse [www.bepe.umontreal.ca](http://www.bepe.umontreal.ca).

## 1.4 - DISTINGUER L'ÉVALUATION STATUTAIRE DE L'ÉVALUATION DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT

L'évaluation des prestations d'enseignement permet donc habituellement de fournir des informations aux instances qui seront appelées à prendre des décisions concernant le statut des enseignants, soit la carrière d'un professeur (renouvellement ou promotion) ou la probation d'un chargé de cours. Les résultats de l'évaluation de la prestation d'enseignement par les étudiants peuvent faire partie des pièces constituant le dossier d'enseignement des professeurs ou servir à la probation des chargés de cours. Il convient cependant de ne pas confondre pour autant « évaluation statutaire » et l'évaluation des prestations d'enseignement.

Le *Guide pour l'évaluation de l'activité d'enseignement des professeurs pour des fins d'évaluation statutaire* (voir annexe B), adopté par l'Assemblée universitaire en 1987, précise l'application de la Politique relative à l'évaluation de l'enseignement dans le cadre de l'évaluation statutaire de l'enseignement. Il donne des balises complémentaires pour l'utilisation de l'évaluation de l'enseignement aux diverses étapes de la carrière des professeurs que sont les renouvellements de nomination et les promotions. Il tient lieu de référence pour l'évaluation statutaire.

Le Guide mentionne que l'évaluation statutaire porte sur l'ensemble des activités reliées à l'enseignement et ces dernières sont regroupées comme suit :

- enseignement – cours<sup>5</sup> ;
- direction de mémoires et de thèses ;
- direction de travaux dirigés ;
- direction de stages ;
- participation à des jurys ;
- conseil pédagogique ;
- préparation de matériel didactique.

---

<sup>5</sup> L'utilisation de divers vocables pour désigner l'évaluation de la prestation d'enseignement mérite aussi d'être clarifiée. À la suite du *Guide* (1987), divers rapports ont été présentés à l'Assemblée universitaire. Le plus récent, le *Rapport du Groupe de suivi sur l'évaluation*, adopté en mars 2001, proposait, pour désigner l'évaluation de l'enseignement – cours, de parler de l'évaluation des prestations d'enseignement – cours. Le Groupe sur l'évaluation de l'enseignement, formé par l'Assemblée universitaire en décembre 2003 pour donner suite au *Rapport du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement*, propose plutôt l'évaluation des prestations d'enseignement. C'est ce dernier vocable que nous utilisons pour l'objet traité dans ce document.

Pour l'évaluation de la partie enseignement – cours, le Guide retient les trois composantes suivantes:

- la connaissance de la matière ;
- la planification de cours (choix concernant les contenus, les méthodes d'enseignement, les critères et les moyens d'évaluation, etc.) ;
- la prestation de cours (habiletés d'enseignement, intérêt pour l'enseignement, évaluation des apprentissages et rétroaction, etc.).

Bien que la connaissance de la matière et la planification du cours aient les pairs comme source d'information première, les étudiants apportent des informations complémentaires. Par ailleurs, les étudiants sont la source d'information première pour la prestation de cours car ils en sont les principaux témoins. On mentionne également, dans ce guide, que la prestation de cours, qu'il s'agisse d'un séminaire, d'un exposé magistral, d'un laboratoire, etc., doit toujours se traduire par des interventions auprès des étudiants qui favorisent les apprentissages.

Pour les chargés de cours, l'évaluation statutaire procède par l'examen des résultats de l'évaluation de la prestation d'enseignement par les étudiants, mais aussi par l'examen des plans de cours, des notes de cours, du matériel pédagogique ainsi que des renseignements reliés à la fonction.

L'évaluation des prestations d'enseignement par les étudiants contribue donc seulement à l'évaluation statutaire pour l'une des diverses activités des professeurs reliées à l'enseignement. Cette contribution est de plus accompagnée de diverses appréciations formulées par les pairs ou le directeur. Il ne faut donc pas confondre l'évaluation des prestations d'enseignement par les étudiants avec l'évaluation statutaire : cette dernière est plus large tant lorsqu'on considère ce qui est examiné qu'en ce qui a trait aux sources d'information.

## **1.5 - CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVALUATION DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT**

Les caractéristiques qui suivent découlent de la recherche de validité pour l'ensemble du processus d'évaluation des prestations d'enseignement considérant les deux buts qui lui sont assignés : contribuer à l'amélioration de l'enseignement et contribuer à l'évaluation statutaire. Le processus d'évaluation des prestations de l'enseignement à l'Université de Montréal se caractérise par une méthodologie uniforme qui fait appel à une expertise

appropriée. Le processus est aussi décentralisé en faisant appel aux responsabilités que doivent assumer les unités.

### 1.5.1 - Méthodologie uniforme et instruments adaptés

L'Université requiert que soient évaluées toutes les prestations d'enseignement, quel que soit le statut des personnes<sup>6</sup> qui les dispensent. Ceci découle du fait que le but premier de l'évaluation des prestations d'enseignement est l'amélioration de l'enseignement, ainsi que de la distinction faite entre l'évaluation des prestations d'enseignement et l'évaluation statutaire. Il est à noter que cette exigence ne fait que consacrer une pratique courante dans la plupart des unités puisqu'on y évalue assez systématiquement tous les cours des divers professeurs et chargés de cours<sup>7</sup>.

Toutes les formules d'enseignement doivent être évaluées qu'il s'agisse des séminaires, des stages, de l'enseignement clinique ou autres. Des instruments d'évaluation doivent être mis à la disposition des unités pour assurer à la fois la validité des résultats et l'anonymat des répondants dans ces contextes particuliers<sup>8</sup>.

L'instrument utilisé pour l'évaluation de la prestation d'enseignement est un questionnaire fermé. À l'endos des feuilles de réponses, une section est prévue pour que l'étudiant écrive des commentaires. La composition des instruments peut varier, mais tous réfèrent à des dimensions reconnues par la recherche et l'expérimentation dans le domaine de l'évaluation. Ce fait contribue à la crédibilité des évaluations des prestations d'enseignement par les étudiants. Nous traitons de cette question en détail dans la section 2 du présent document.

L'Université de Montréal ne rend pas public les résultats individuels de l'évaluation des prestations d'enseignement. La position de l'Université de Montréal au sujet de la confidentialité est la suivante :

*...que l'Université réaffirme que les résultats nominatifs des évaluations constituent, au sens la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (loi 65), une information nominative détenue par l'Université par l'intermédiaire du doyen ou du directeur et, parce que jugée nominative, que cette information est confidentielle. En conséquence, seules des données agglomérées ou non nominatives sont transmises au Comité des études;...*<sup>9</sup>

Seule la personne en autorité dans l'unité reçoit copie des rapports individuels :

<sup>6</sup> Rapport du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement, recommandation 2.

<sup>7</sup> Rapport du groupe de travail conjoint sur l'évaluation de l'enseignement, adopté par l'Assemblée universitaire (1998) ; Sommaire du Rapport du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement (2001).

<sup>8</sup> Rapport du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement, recommandation 7.

<sup>9</sup> Ibid, recommandation 10.

*...que l'Université rappelle que le directeur de département ou le doyen est, avec le professeur ou le chargé de cours, la personne qui reçoit les résultats quantitatifs de l'évaluation de la prestation de l'enseignement - cours et cette personne a la responsabilité, en cas de problème, d'examiner avec le professeur ou le chargé de cours, les moyens d'améliorer sa prestation;...*<sup>10</sup>

Non seulement la confidentialité des résultats, mais aussi l'anonymat des répondants, sont prises en compte par toute la procédure mise en place pour l'administration des questionnaires, le traitement des données, la transmission des rapports et l'accès aux résultats (voir les sections suivantes).

### **1.5.2 - Décentralisation et responsabilité des unités**

L'application de la Politique et du Guide pour l'évaluation de l'activité d'enseignement des professeurs pour des fins d'évaluation statutaire ont mené à un processus qui a été voulu décentralisé mais pour lequel il est souhaité davantage de coordination de la part du ou des vice-recteurs responsables, notamment en ce qui a trait à l'échange d'informations, au développement d'instruments, à la cohérence et à la transparence des pratiques d'évaluation afin de favoriser une plus grande harmonisation dans les pratiques des unités<sup>11</sup>.

Les questionnaires d'évaluation des prestations d'enseignement sont conçus de manière à répondre aux contextes d'enseignement de l'unité en termes de type de cours, de formulation des énoncés et autres spécificités, s'il y a lieu. Un conseiller en évaluation collabore avec les unités afin d'assurer que les questionnaires d'évaluation des prestations d'enseignement ainsi que les conditions d'administration mises en place dans les unités sont conformes aux exigences requises pour favoriser la validité et la fidélité des instruments et des résultats. Il collabore aussi avec les unités lors de la révision des instruments. Il faut en effet que les outils d'évaluation de la prestation de l'enseignement soient régulièrement révisés par les unités en faisant appel à l'expertise appropriée<sup>12</sup>.

Les unités doivent assumer un rôle important relativement à la conception et l'administration des questionnaires. Elles doivent aussi assurer un suivi aux évaluations à la lumière des résultats obtenus et consignés dans les deux types de rapports produits, soit les rapports individuels et les rapports d'ensemble, rapports dont il sera question dans la section 4 du présent document.

---

<sup>10</sup> Ibid, recommandation 9.

<sup>11</sup> *L'évaluation et la valorisation de l'enseignement à l'Université de Montréal*, rapport du Comité du statut du corps professoral adopté par l'Assemblée universitaire (1993), recommandations 1 et 2.

<sup>12</sup> *Rapport du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement*, recommandation 6

### 1.5.3 - Résumé des caractéristiques

En résumé, les caractéristiques de l'évaluation des prestations d'enseignement sont les suivantes :

**Tableau 1.2 - Caractéristiques de l'évaluation des prestations d'enseignement**

<b>Finalité</b>	Valoriser l'enseignement	
<b>Buts</b>	Double	1 – Améliorer l'enseignement 2 – Contribuer à l'évaluation de la composante enseignement de l'évaluation statutaire
<b>Instrument</b>	Questionnaire fermé avec possibilité de commentaires	Dimensions reliées aux composantes de l'enseignement issues de la recherche  Questionnaires adaptés aux situations d'enseignement
<b>Processus</b>	Méthodologie uniformisée et supervisée	Évaluation de toutes les activités et de toutes les formules d'enseignement Confidentialité et anonymat Conseillers en évaluation assurant l'expertise
	Décentralisation et responsabilité des unités	Élaboration des questionnaires en collaboration avec les conseillers en évaluation Assurer l'administration des questionnaires aux étudiants et le respect des consignes. Effectuer un suivi des résultats

## **SECTION II - INSTRUMENT ET PROCÉDURE D'ÉLABORATION**

L'évaluation des prestations d'enseignement à l'Université se fait à partir de questionnaires administrés aux étudiants. La formule adoptée pour répondre aux besoins des unités a été l'utilisation de questionnaires adaptés à chaque contexte plutôt que l'utilisation d'un questionnaire unique. Cette section précise les caractéristiques de ces questionnaires, traite de la procédure d'élaboration d'un questionnaire, indique les dimensions généralement mesurées et fournit des exemples d'énoncés qui y correspondent.

### **2.1 - QUESTIONNAIRE BASÉ SUR DES DONNÉES DE RECHERCHE**

À l'instar de la plupart des universités en Amérique du Nord, le questionnaire à choix de réponses ou à énoncés fermés est l'instrument choisi par l'Université pour procéder à l'évaluation de la prestation de l'enseignement par les étudiants (voir exemple en annexe C). On notera que les chercheurs s'entendent pour que le recueil de l'information auprès des étudiants, dans les cas de contribution à l'évaluation statutaire, se fasse à l'aide d'énoncés dont le mode de réponses est prédéterminé. Les avantages de cette forme de questionnaire sont mis de l'avant par J.A. Centra<sup>13</sup> qui souligne la forme succincte que prend le questionnaire et le court temps d'administration que nécessite cette forme, environ 15 minutes. Ces aspects contribuent efficacement à soutenir l'intérêt des étudiants et la qualité des réponses et cela, d'autant plus si ces derniers ont à évaluer plusieurs prestations d'enseignement. Les recherches des auteurs tels K.A. Feldman, H.W. Marsh, W.J. McKeachie, pour n'en citer que quelques-uns, sont effectuées à partir de questionnaires fermés.

Plus précisément, le mode de réponse utilisé généralement pour les énoncés est une échelle de niveau d'accord (échelle de type Likert) en quatre (4) points complétée par une option « Ne s'applique pas » :

---

<sup>13</sup> Dès les premières expérimentations, on s'oriente vers des formes de questionnaires comportant des énoncés fermés : Centra, J.A., *Determining Faculty Effectiveness*, San Francisco, Jossey Bass Publishers, 1980, p.26

- 4 *Totalement d'accord*
- 3 *Plutôt d'accord*
- 2 *Plutôt en désaccord*
- 1 *Totalement en désaccord*
- X *Ne s'applique pas*

Le questionnaire est complété par des feuilles de réponses qui ont été adaptées pour permettre de comptabiliser automatiquement les réponses des étudiants à l'aide d'un lecteur optique et d'un programme informatique construit pour répondre à ces besoins. Il y a aussi un espace disponible à l'endos des feuilles de réponses pour les commentaires des étudiants. Plus de détails sur l'administration de ces questionnaires et données sont fournis dans la section suivante de ce document d'information.

La recherche dans le domaine des prestations d'enseignement par les étudiants se divise en quatre époques selon J.A. Centra<sup>14</sup> : les années précédant les années 60 marquées par les premières études de Remmers qui propose les premiers énoncés dans le domaine ; les années 60 caractérisées par une libre utilisation d'un questionnaire dont les résultats sont peu ou pas considérés administrativement et ne visant que des fins formatives ; les années 70 orientées vers de nombreuses recherches sur la validité, les biais, l'utilité et l'intérêt de considérer les évaluations étudiantes comme une source d'information statutaire relativement à l'efficacité de l'enseignement et enfin, de 1980 à nos jours, le raffinement des recherches précédentes. C'est l'ensemble des apports fournis par la recherche qui soutient la politique universitaire et son application. De façon générale, la recherche sur l'évaluation des prestations d'enseignement par les étudiants indique que cette évaluation peut représenter une mesure, parmi d'autres, de l'efficacité de l'enseignement<sup>15</sup>.

Nous soulignons subséquemment quelques-uns des résultats relatifs à ces recherches et principalement ceux des années 70 qui ont posé les bases sur lesquelles repose la crédibilité accordée à l'évaluation des prestations d'enseignement par les étudiants.

---

<sup>14</sup> Centra, J.A., *Reflective Faculty Evaluation*, San-Francisco, Jossey-Bass Publishers, 1993, p. 47-52.

<sup>15</sup> Pour plus d'information sur le sujet et des références plus récentes sur la validité de l'évaluation des prestations d'enseignement, consulter [www.bepe.umontreal.ca](http://www.bepe.umontreal.ca).

### 2.1.1 - Dimensions mesurées

À la recherche de traits susceptibles de définir un bon enseignement, Remmers<sup>16</sup> construit les premiers questionnaires sur la base d'une sélection de questions validées par des experts ayant jugé que ces questions faisaient référence à des traits importants et que les étudiants étaient en mesure d'observer. Par la suite, plusieurs analyses factorielles ont été effectuées à partir de questionnaires d'évaluation par les étudiants, permettant d'identifier des facteurs reliés aux prestations d'enseignement. Ces facteurs sont rapportés en abondance dans la littérature. À ce sujet, H. Bernard<sup>17</sup> recense les études suivantes : Hildebrand et al. (1971), Kulik et McKeachie (1975) Feldman (1976) Centra (1979) et Marsh (1982). Il ressort de ces études quelques sept (7) dimensions ou facteurs principaux habituellement utilisés: 1) organisation, planification, structure ; 2) connaissance de la matière ; 3) habiletés d'enseignement ; 4) évaluation et rétroaction ; 5) intérêt – stimulation ; 6) relations entre le professeur et les étudiants ; 7) appréciation générale. D'autres facteurs sont fréquemment intégrés aux questionnaires selon la formule d'enseignement. Ainsi, « défi intellectuel et pensée indépendante » représente une dimension pertinente dans le contexte des cours avancés ou des séminaires. La dimension « encadrement » conviendra à l'évaluation en contexte de stage, de laboratoire ou de tout autre enseignement pratique.

### 2.1.2 - Validité et fidélité

La validité d'un instrument d'évaluation est traditionnellement associée à sa fidélité et au degré avec lequel il mesure ce qu'il prétend mesurer. Plus récemment, Samuel Messick<sup>18</sup> a établi que la validité dépendait essentiellement de la justesse et de la pertinence de l'interprétation qui est réalisée en fonction des buts visés par l'évaluation. Cette dernière conception élargi le concept de la validité : elle n'est plus une qualité résidant en soi dans le seul instrument de mesure mais également une caractéristique des processus d'évaluation dans lequel l'instrument s'inscrit.

Les résultats obtenus par un enseignant, suite à une évaluation des prestations d'enseignement servent, dans notre contexte, le but d'amélioration de l'enseignement mais

---

<sup>16</sup> Remmers, H.H., cité par Centra, J.A., op.cit, p. 50.

<sup>17</sup> Bernard, H., Processus d'évaluation de l'enseignement supérieur, Éditions Études vivantes, 1992 p. 17.

<sup>18</sup> Messick, Samuel (1989): Validity; dans R.L. Linn (éd.): Educational Measurement, Third Edition, New York: Macmillan, p. 13-103.

contribuent aussi à l'évaluation statutaire puisqu'ils peuvent être une pièce versée au dossier du professeur ou du chargé de cours. La validité et la fidélité de l'instrument de mesure assurent la crédibilité des évaluations faites par les étudiants. Au cours des dernières décennies, plusieurs études ont été effectuées afin de vérifier la validité et la fidélité des questionnaires. Nous en rapportons quelques-unes.

Les études de validité tendent à démontrer que les évaluations faites par les étudiants représentent une mesure de l'efficacité de l'enseignement et que les étudiants sont des juges fiables. H.G. Murray<sup>19</sup> observe des corrélations positives entre le jugement posé par les étudiants et ceux d'observateurs qualifiés. Des corrélations élevées (de l'ordre de 0.75 à 0.85) sont aussi observées par J.A. Centra<sup>20</sup> entre le jugement d'anciens étudiants et ceux des étudiants actuels. L.A. Braskamp et J.C. Ory<sup>21</sup> rapportent plusieurs études corrélationnelles positives entre les évaluations étudiantes et des mesures reliées à d'autres groupes d'évaluateurs. Ainsi des corrélations positives sont observées par ces chercheurs entre les évaluations des étudiants et les anciens étudiants, et aussi entre les évaluations étudiantes et les évaluations faites par des collègues.

Les estimations de la fidélité des résultats de l'évaluation des étudiants réfèrent principalement à l'étude de la stabilité des résultats. Selon J.A. Centra<sup>22</sup>, l'accord relatif entre les étudiants et la stabilité des résultats dans le temps présente une consistance largement démontrée par de nombreuses études qui ont révélé des coefficients de fidélité de l'ordre de 0.70 et plus. D'autres études apportent des précisions importantes. Une étude de H.W. Marsh<sup>23</sup> précise que le jugement porté par les étudiants reflète davantage une évaluation du professeur que du cours ; la source de variance est attribuable au professeur lorsque des étudiants suivent un même cours donné par des professeurs différents. Par ailleurs, H.G. Murray, J.P. Rushton et S.V. Paunonen<sup>24</sup> constatent qu'un professeur n'est pas également efficace pour donner différents types de cours.

---

<sup>19</sup> Murray, H.J., Low Inference Classroom Teaching Behaviors and Student Ratings of College Teaching Effectiveness. *Journal of Educational Psychology*, 1983,71, p.856-865.

<sup>20</sup> Centra, J.A., op. Cit. p. 59.

<sup>21</sup> Braskamp, L.A., Ory, J.C., *Assessing Faculty Work: Enhancing Individual and Institutional Performance*. Jossey-bass Publishers, 1994.

<sup>22</sup> Centra, J.A., op. Cit. p. 48.

<sup>23</sup> Marsh, H.W., Student Evaluations of University Teaching : Research Findings, Methodological Issues, and Directions for Future Research, *International Journal of Educational Research*, 1987,11,p.253-388.

<sup>24</sup> Murray, H.G., Rushton, P.J., Paunonen, S.V., Teacher Personality Traits and Student Instructional Ratings in Six University Courses. *Journal of Educational Psychology*, 1990, 82, p.250-261.

Plusieurs auteurs ont étudié l'effet du nombre d'étudiants sur la fidélité. Lorsque le nombre de répondants atteint ou dépasse quinze étudiants, les résultats dénotent une fidélité élevée alors que plus les groupes sont petits, moins le portrait est fidèle<sup>25</sup>. Cashin (1995) suggère une prudence particulière devant la tâche d'interpréter des énoncés auxquels moins de dix étudiants auraient répondu. Le cumul des résultats de plus d'une évaluation s'avère nécessaire quand le nombre d'étudiants ayant répondu au questionnaire est trop restreint.

### **2.1.3 - Biais potentiels**

Plusieurs études, recensées par K.A. Feldman<sup>26</sup>, ont exploré les biais potentiels ou éléments contextuels pouvant avoir une incidence induite sur l'évaluation des étudiants. Ces variables sont principalement : la taille du groupe, le caractère obligatoire ou optionnel du cours suivi, le niveau du cours, l'expérience du professeur, le type de cours, la note attendue. En général, ces variables ont peu d'effet sur la validité et la fidélité des évaluations étudiantes. Cependant, il faut y regarder de plus près lorsque plusieurs variables liées à des biais potentiels sont présentes dans une même situation de cours. Il faut aussi prêter attention à des situations telles que l'attribution d'un cours à la dernière minute, le remplacement d'un professeur, une grève en cours de session ou tout autre événement perturbateur. Il devient alors important d'examiner l'ensemble de la situation d'enseignement d'un professeur avec, entre autre, la Fiche des variables contextuelles (voir un exemple de fiche à l'annexe D).

Pour peu que l'effet possible de ces variables ou du contexte soit pris en compte lors de l'interprétation des résultats, il n'invalide pas l'évaluation des prestations d'enseignement. Nous y reviendrons dans la section IV : Interprétation des résultats de l'évaluation.

### **2.1.4 - Favoriser la fidélité, la validité et contrer les biais potentiels**

Au-delà de la question de la validité générale, il faut surtout retenir que la qualité de la mise en œuvre du processus d'évaluation joue un rôle fondamental pour assurer la validité. Toute activité de mesure et d'évaluation doit s'appliquer à favoriser la validité et la fidélité des

---

<sup>25</sup> Marsh, H.W., Student Evaluations of University Teaching : Research Findings, Methodological Issues, and Directions for Future Research, International Journal of Educational Research, 1987, 11, p.253-388.

<sup>26</sup> Feldman, K.A., College Student's Views of Male and Female College teachers : Part 11 – Evidence from Students' Evaluations of their classroom Teachers, Research in Higher Education, 34, p. 163-165.

évaluations et à contrer les biais potentiels par un processus aussi rigoureux que possible. Pour ce faire, l'Université de Montréal et les conseillers en évaluation voient notamment à :

- fournir de l'expertise pour une construction soignée des questionnaires : respect des dimensions identifiées par la recherche et adaptation au contexte d'enseignement ;
- collaborer avec les professeurs et les étudiants au choix et à la rédaction des énoncés afin qu'ils soient représentatifs des situations d'enseignement et qu'ils soient bien compris par les répondants ;
- s'assurer que les données soient traitées en toute objectivité et que l'anonymat des répondants soit respecté ;
- mettre en place, au sein de l'unité, de bonnes conditions d'administration du ou des questionnaires ;
- aider les individus et les unités à interpréter le plus justement possible les résultats de l'évaluation des prestations d'enseignement ;
- fournir une fiche de variables contextuelles pour expliquer, s'il y a lieu, certains faits relatifs à la situation d'enseignement concernée ;
- soutenir l'interprétation des résultats et l'élaboration des questionnaires par la réalisation d'études statistiques sur les énoncés et les résultats de l'évaluation.

Par ailleurs, les questionnaires devraient être systématiquement révisés tous les cinq (5) ans pour vérifier s'il y a lieu de les modifier ou non. D'autres sections du présent document abordent les questions relatives à l'administration de l'évaluation et à l'interprétation des résultats. Nous traiterons, dans la section suivante, du soin à accorder à l'élaboration des questionnaires utilisés pour l'évaluation des prestations d'enseignement.

## **2.2 - PROCÉDURE D'ÉLABORATION D'UN QUESTIONNAIRE**

Pour assurer une plus grande validité à leurs outils et à l'ensemble du processus d'évaluation, les unités sont fortement encouragées à suivre cette procédure générale dont la première étape est de recourir à l'assistance d'un conseiller en évaluation. Le texte qui suit est formulé tel que s'il s'agissait de répondre à une situation d'enseignement nouvelle qui demande la création d'un nouveau questionnaire, bien qu'il doit être compris qu'un processus de révision d'un questionnaire existant gagne à être encadré de la même façon.

### **2.2.1- Analyse de la situation d'enseignement**

Avant d'élaborer le ou les questionnaires, il est important d'identifier la situation d'enseignement de l'unité. Quelles sont les diverses formules d'enseignement? Séminaire, cours magistral, méthode des cas, laboratoire, etc., donnent généralement lieu à des outils qui leur sont spécifiques. Pour une même formule d'enseignement, faut-il faire un questionnaire adapté au premier cycle et un autre pour le deuxième cycle ? Existe-t-il des particularités suffisamment importantes d'enseignement qui justifieraient la présence d'énoncés spécifiques dans le questionnaire? Cette analyse permet de décider si on doit construire un seul instrument de mesure ou plusieurs.

L'analyse de la situation peut ensuite être plus précise avant de procéder au choix ou à la rédaction des énoncés. Voici quelques exemples de questions.

- Quelles sont les comportements ou les qualités dont la présence dans l'enseignement est gage de meilleurs apprentissages de la part des étudiants dans la discipline en question ?
- Dans le questionnaire, est-ce que des éléments sont absents de telle manière que l'évaluation serait moins représentative, moins utile ou moins juste pour certains enseignants ?
- Est-ce qu'il y a des questions particulières pour lesquelles le département aurait un intérêt à être informé de l'appréciation des étudiants ? Est-ce que l'évaluation des prestations d'enseignement est le meilleur moyen pour obtenir ces appréciations ?

À la suite de l'analyse de la situation d'enseignement concernée, il faut prendre en considération les dimensions généralement utilisées pour constituer les questionnaires à l'Université de Montréal. Ces dimensions, traitées au point suivant, guideront le choix ou la rédaction des énoncés tout en assurant qu'aucun aspect majeur d'un bon enseignement ne sera laissé de côté.

### **2.2.2 - Choix des dimensions et des énoncés**

Les énoncés des questionnaires pour l'évaluation des prestations d'enseignement réfèrent à des dimensions qui s'appuient sur les résultats de la recherche dans le domaine et sur de nombreuses consultations faites auprès des départements et facultés de l'Université de

Montréal. Les énoncés sont choisis ou formulés relativement aux dimensions retenues en fonction du contexte. C'est dire que les questionnaires se caractérisent par une certaine uniformité liée à la prise en compte des dimensions principales tout en étant composés d'énoncés adaptés à la situation de l'enseignement dans l'unité. Pour chacune des dimensions, des énoncés sont élaborés. Les principales dimensions sont les suivantes.

### Planification

Cette dimension concerne des aspects ayant trait à la préparation du cours tels que : la structure (objectifs, plan de cours), l'organisation (répartition du contenu, horaire, activités et matériel prévu) et la clarté (clarté des objectifs et du plan de cours). Exemples d'énoncés :

- Le plan de cours présenté en début de trimestre a été respecté.
- Les objectifs du cours sont clairs.
- Les documents d'accompagnement (notes de cours, manuels de référence) sont clairs et bien présentés.
- Le professeur informe les étudiants de ses périodes de disponibilité.
- La répartition du temps consacrée à chaque parties du cours est adéquate.

### Connaissance de la matière

Cette dimension réfère à la perception qu'ont les étudiants de la maîtrise de la matière du cours par le ou la responsable de l'enseignement. Exemples d'énoncés :

- Le professeur maîtrise la matière qu'il enseigne.
- Le clinicien maîtrise les techniques qu'il supervise.

### Habilités d'enseignement

Les critères de cette dimension réfèrent essentiellement aux compétences pédagogiques du professeur : clarté de l'exposé, précision des explications, utilisation d'exemples, lien entre la théorie et la pratique. Lorsque des méthodes pédagogiques particulières sont utilisées, les énoncés relatifs à la compétence pédagogique se rapportent à des critères qui prennent en compte les caractéristiques de la méthode; dans un séminaire, on référera à des aspects tels que : l'habilité à gérer les discussions, des interventions appropriées, les interactions avec les étudiants, etc. Exemples d'énoncés :

- La matière est présentée clairement.
- Le professeur utilise des exemples qui facilitent la compréhension.

- Le professeur insiste sur les points importants.
- Le professeur répond clairement aux questions des étudiants.
- Le professeur clarifie les points difficiles à comprendre.
- Le professeur fait le lien entre la théorie et la pratique.

### Évaluation-rétroaction

Cette dimension réfère à des critères reliés aux composantes de l'évaluation et de la rétroaction (moyens d'évaluation, critères et pondération pour la correction, commentaires, impartialité). Exemples d'énoncés :

- L'évaluation des apprentissages correspond à des aspects importants du cours.
- Les critères d'évaluation sont connus des étudiants.
- La correction des travaux se fait dans un délai raisonnable.
- Le clinicien prend le temps de commenter son évaluation.
- La rétroaction du superviseur est utile.

### Intérêt pour l'enseignement et stimulation

Cette dimension réfère à des critères reliés aux attitudes du professeur face à l'enseignement (dynamisme, enthousiasme), aux effets de celles-ci sur le climat de la classe et sur l'intérêt ainsi suscité auprès des étudiants. Exemples d'énoncés :

- Le professeur suscite l'intérêt pour la matière.
- L'enseignement de ce professeur stimule ma réflexion.
- Le professeur sait rendre la matière intéressante.
- Le professeur manifeste de l'intérêt pour son enseignement.

### Relation professeur-étudiants

Cette dimension réfère aux attitudes empathiques (disponibilité, respect, ouverture) et aux préoccupations (aide, soutien, consultation) que manifeste le professeur dans ses relations avec les étudiants. Exemples d'énoncés :

- Le professeur manifeste du respect pour les étudiants.
- Le professeur est réceptif aux suggestions des étudiants.
- Le superviseur aide les stagiaires dans leur démarche d'apprentissage.
- Le professeur encourage l'implication des étudiants dans leur apprentissage.

### Appréciation générale

Cette dimension fait référence à une appréciation globale de l'enseignement du professeur.

Exemples d'énoncés :

- De façon générale, j'ai apprécié l'enseignement de ce professeur.
- En général, je suis satisfait de l'enseignement de ce clinicien.
- J'ai apprécié l'intervention de ce conférencier dans le cadre du cours.

En outre, une unité dont les méthodes d'enseignement varient aura plus d'un questionnaire et d'autres dimensions spécifiques pourront aussi être intégrées au questionnaire dépendant de la formule d'enseignement. Ainsi, par exemple, pour un questionnaire d'évaluation d'un stage, on ajoutera la dimension de l'encadrement qui dans ce contexte est importante. En plus des dimensions principales, l'analyse de la situation d'enseignement pourrait aussi mener à l'inclusion de dimensions supplémentaires. Les plus courantes sont :

### Défi intellectuel et encouragement à la pensée indépendante

Cette dimension réfère aux comportements qui dénotent une ouverture d'esprit face à l'expression des idées et suscitent le développement de capacités personnelles supérieures (esprit critique, jugement). Exemples d'énoncés :

- Le professeur aide l'étudiant à développer son esprit critique.
- Le professeur est ouvert aux échanges d'idées pendant le séminaire.
- Le professeur encourage la créativité de l'étudiant.
- Le superviseur de stage encourage le développement d'approches nouvelles.

### Encadrement

Cette dimension concerne des critères liés à l'aide apportée aux étudiants et les moyens mis en place pour soutenir les apprentissages dans le cadre de l'enseignement pratique ou clinique<sup>27</sup>. Exemples d'énoncés :

- Les explications du clinicien favorisent le développement professionnel.
- Le clinicien supervise le traitement à prodiguer.
- L'encadrement en milieu de travail a favorisé l'atteinte des objectifs du stage.
- Le superviseur facilite l'utilisation des notions théoriques dans la pratique.

---

<sup>27</sup> Selon la formule d'enseignement évaluée, il est possible que les critères d'une dimension déjà présentée recoupent une autre dimension. C'est le cas par exemple, de certains critères liés aux habiletés d'enseignement qui peuvent être précisés pour mieux correspondre à la dimension encadrement lorsque nous souhaitons évaluer des séances de laboratoire.

En résumé, les dimensions suivantes sous-tendent la conception des questionnaires :

**Tableau 2.1 - Résumé des dimensions des prestations d'enseignement**

<b>Dimensions principales</b>	<b>Dimensions particulières</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Planification du cours</li><li>• Connaissance de la matière</li><li>• Habiletés d'enseignement</li><li>• Évaluation – rétroaction</li><li>• Intérêt pour l'enseignement et stimulation</li><li>• Relation professeur-étudiants</li><li>• Appréciation générale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Défi intellectuel et pensée indépendante (cours avancés)</li><li>• Encadrement (enseignement pratique)</li><li>• ...</li></ul>

### **2.2.3 - Rédaction de nouveaux énoncés**

Les dimensions principales sont donc la base pour la construction de tous les questionnaires et sont considérées, selon les situations, d'autres dimensions. Une fois les dimensions choisies, des énoncés sont sélectionnés pour les mesurer. Si aucun énoncé existant n'est satisfaisant pour mesurer la dimension donnée, il est nécessaire alors de rédiger de nouvelles questions. Le conseiller en évaluation soutient également le travail de rédaction qui s'effectue dans les unités d'enseignement. Cette rédaction doit répondre à des règles techniques, en voici quelques-unes :

- rédiger les énoncés positivement : les énoncés formulés négativement engendrent des erreurs dans la façon de répondre car le rapport à l'échelle d'évaluation doit être inversé par le répondant. Si on ne peut les éviter, on suggère de mettre en évidence les particules négatives ;
- formuler les énoncés sans ambiguïté ;
- privilégier une formulation simple et claire en choisissant les termes que les étudiants utilisent ;
- éviter d'inclure deux idées dans une même proposition ;
- éviter les redondances entre deux énoncés.

---

Qu'il s'agisse d'énoncés sélectionnés ou de la rédaction de nouveaux énoncés, les professeurs et les étudiants ont aussi un rôle à jouer pour contribuer à la validité des questions. Généralement, les professeurs vérifient la pertinence des énoncés selon le contexte d'enseignement de l'unité puis un groupe d'étudiants est choisi pour expérimenter le questionnaire et faire des suggestions, s'il y a lieu, notamment en ce qui a trait à une formulation des énoncés plus facilement compréhensible par les répondants.

## SECTION III - ADMINISTRATION DE L'ÉVALUATION

Nous traitons dans cette section de la gestion des questionnaires et du processus, de l'administration en classe des questionnaires, de la gestion des données produites et enfin de la production et des règles de communication des différents rapports d'évaluation. L'interprétation de ces derniers est l'objet de la section suivante.

### 3.1 - GESTION DES QUESTIONNAIRES ET DU PROCESSUS

Plusieurs dizaines de questionnaires différents sont utilisés chaque année à l'Université de Montréal. Chacun comporte un numéro officiel. La mise en page est effectuée par le Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études (BEEPE) : on y inscrit le nom de l'unité et, dans certains cas, le programme et la formule d'enseignement. Sur tous les questionnaires, une note indique les buts de l'évaluation et souligne l'importance qui est accordée par l'Université aux évaluations faites par les étudiants. L'échelle d'évaluation et les énoncés complètent le questionnaire (un exemple de mise en page à l'annexe C). Le BEEPE conserve toutes les versions originales des questionnaires et une copie du ou des questionnaires est envoyée à l'unité afin de permettre la reproduction des copies nécessaires à l'administration de l'évaluation des prestations d'enseignement.

Pour s'assurer du bon déroulement de l'évaluation de la prestation d'enseignement et d'un suivi adéquat, il est fortement conseillé aux unités de nommer une personne qui veillera au processus dans l'unité départementale ou facultaire et qui aura, notamment, le mandat de faire respecter les normes en matière d'administration des questionnaires. Ces normes et consignes sont expliquées dans le document *Consignes pour l'administration des questionnaires – Évaluation de la prestation d'enseignement par les étudiants* (annexe E).

Ces consignes servent de point de référence pour cette personne qui veille au processus ainsi que pour le directeur de département, le doyen ou autre personne assumant une fonction de direction analogue. Il est de la responsabilité de l'unité d'enseignement et de la

personne qui veille au processus de respecter les fondements théoriques qui ont inspiré ces consignes en appliquant ces dernières ou en les adaptant à la situation de l'unité tout en observant l'esprit.

Avant de procéder à l'évaluation, la personne qui veille au processus doit prévoir le moment de l'évaluation, en informer les professeurs et les chargés de cours, préparer le matériel requis pour l'évaluation et voir à ce que la liste des numéros d'identification des professeurs et des chargés de cours soit à jour. Le moment de l'évaluation doit être prévu précisément pour chaque cours, date et heure comprise. L'évaluation devrait se dérouler au dernier ou à l'avant dernier cours de la session en excluant la séance d'examen, préférablement au début de la période de cours ou sinon avant la pause. Les professeurs et chargés de cours de même que les étudiants sont informés du moment de l'évaluation.

Notons que tous professeurs, chargés de cours ou personnes d'une autre catégorie de personnel enseignant se voient maintenant attribuer un numéro d'identification qui sera stable dans le temps. Ce numéro est attribué par le BEEPE ou selon une procédure convenue entre l'unité et le BEEPE. Il s'agit d'un changement important puisque plutôt que d'attribuer un nouveau numéro pour chaque cours évalué, ce numéro demeure le même pour un professeur ou un chargé de cours donné d'une unité donnée, même lorsque celui-ci dispense plus d'un cours lors d'un même trimestre. Ceci facilite la production des rapports pour les professeurs et les directeurs de département. Cela permet surtout le cumul des résultats des évaluations des prestations d'enseignement pour les professeurs ou chargés de cours qui enseigneraient à des groupes dont la taille, prise individuellement, est insuffisante pour permettre une publication des résultats assurant l'anonymat des répondants. Tout a été prévu de manière à ce que cette nouvelle procédure n'altère pas le caractère confidentiel des résultats de l'évaluation des prestations d'enseignement.

### **3.2 - ADMINISTRATION DES QUESTIONNAIRES EN CLASSE**

L'administration des questionnaires requiert vigilance et précision. Un questionnaire bien administré favorise la fidélité des résultats. Le tableau suivant présente les étapes à respecter pour l'administration des questionnaires au sein des unités. Les normes et les

---

explications plus précises se retrouvent dans le document *Consignes pour l'administration des questionnaires – Évaluation de la prestation d'enseignement par les étudiants*.

L'unité et la personne qui veille au processus doivent considérer la question de la sélection des responsables de l'évaluation en classe en se fondant sur l'assurance du maintien des conditions favorables à de bonnes conditions d'administration des questionnaires en classe. Les étudiants doivent pouvoir compléter les questionnaires individuellement et en silence, à l'écart de personnes qui influenceraient la perception que les étudiants ont de la prestation du professeur ou du chargé de cours au moment de l'évaluation. Les responsables choisis pour l'administration des questionnaires en classe doivent donc avoir une autorité suffisante et une capacité d'objectivité pour faire respecter le processus en classe. Évidemment, la personne qui veille au processus doit voir à ce que les responsables de l'administration en classe soient bien informés de leur rôle (voir en annexe E le document au sujet des consignes).

Le transport du matériel vers les classes ne pose pas de problème particulier, mais une fois complétée l'administration des questionnaires, notons qu'il est préférable que le responsable de l'administration en classe retourne lui-même les enveloppes à la personne responsable pour l'unité. Bien que les enveloppes soient désormais scellées par un autocollant officiel, il est préférable d'éviter toute possibilité de manipulation des résultats.

## Tableau 2.2 - Résumé des consignes pour l'administration des questionnaires

### La personne de l'unité qui veille au processus :

- Détermine à chaque trimestre les dates et heures d'administration du questionnaire ;
- Se procure le matériel nécessaire et voit à ce qu'il parvienne aux personnes responsables de l'administration en classe ;
- Vérifie qu'un numéro d'identification a été attribué à chaque professeur ou autre enseignant pour chacun des cours évalués ;
- Identifie des responsables pour l'administration des questionnaires en classe ;
- Après l'administration des questionnaires, fait parvenir les feuilles de réponses au BEEPE.

### La personne responsable de l'administration en classe :

- Explique le but de l'évaluation ;
- Fait en sorte que l'opération se fasse en silence ;
- Lit les directives inscrites sur la feuille de réponses ;
- Écrit au tableau le numéro d'identification du professeur évalué ;
- Précise aux étudiants comment noircir le numéro d'identification du professeur sur la feuille de réponses ;
- Précise que, pour chacun des énoncés, on doit noircir un seul chiffre par réponse ;
- Informe les étudiants que les commentaires doivent s'écrire à l'endos de la feuille de réponses et que le numéro d'identification du professeur doit y figurer ;
- Collecte les questionnaires, les feuilles de réponses et les crayons lorsque les étudiants ont terminé ;
- Pour chaque professeur évalué, met les feuilles de réponses et les commentaires des étudiants sous enveloppe, sceller l'enveloppe avec l'autocollant, indiquer sur ce dernier le trimestre d'études, le sigle du cours évalué et le numéro d'identification du professeur, puis le signer à l'endroit approprié.
- Voir à ce que l'enveloppe parvienne à la personne responsable pour l'unité.

## 3.3 - GESTION DES DONNÉES

Les données collectées au titre de l'évaluation des prestations d'enseignement par les étudiants sont traitées et conservées par le Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études (BEEPE). Les enveloppes scellées contenant les feuilles-réponses sont donc acheminées au BEEPE par les personnes qui veillent au processus de l'évaluation des prestations d'enseignement dans les unités.

Le BEEPE utilise pour le traitement des données un lecteur optique et une base de données qui permettent de gérer efficacement les informations collectées. Des informations contextuelles au sujet des cours peuvent être incluses dans cette base de donnée mais le BEEPE n'y inclut pas les noms des professeurs ou des chargés de cours, afin d'assurer la confidentialité de leurs résultats. Cette gestion des informations par l'entremise d'une base

de données performante permet au BEEPE d'accomplir deux fonctions importantes, premièrement produire les rapports souhaités de la part des individus et des unités ; d'autre part effectuer les études statistiques permettant d'améliorer les questionnaires lors des révisions périodiques.

Une révision des données recueillies est effectuée lors de chaque évaluation des prestations d'enseignement. Le BEEPE procède à une vérification de la pertinence des questions en s'assurant que tous les énoncés du questionnaire reçoivent un taux de réponses raisonnable et que le choix « ne s'applique pas » est peu ou pas choisi par les étudiants.

Les commentaires écrits des étudiants sont retranscrits par le personnel du BEEPE de manière à pouvoir être communiqués aisément aux professeurs et chargés de cours. Les commentaires ne sont pas communiqués aux directeurs ou doyens des unités. Il peut arriver que certains commentaires soient retouchés ou retirés si le BEEPE juge qu'ils sont impertinents ou s'ils sont inutilement blessants pour leur destinataire. Les commentaires sont conservés sous la forme d'un fichier informatique associé aux autres données produites lors de l'évaluation de la prestation d'enseignement en question.

Les données compilées ainsi que les commentaires produits lors de l'évaluation des prestations d'enseignement sont conservés un minimum de cinq ans dans la base de données sécurisée du BEEPE. Quand aux fiches contenant les données et les commentaires écrits, elles sont conservées 5 ans puis détruites. Toutefois, une copie format papier de chaque compilation effectuée est conservée indéfiniment par les unités<sup>28</sup>.

### **3.4 - PRODUCTION ET COMMUNICATION DES RAPPORTS D'ÉVALUATION**

Suite à l'évaluation des prestations d'enseignement par les étudiants, divers rapports sont produits par le BEEPE. Ces rapports diffèrent quant à leur diffusion et aux buts qu'ils visent. La section suivante portant sur l'interprétation des résultats apporte plus de détails à leur sujet et contient des exemples de certains rapports. Le tableau suivant résume les particularités de chacun d'eux.

---

<sup>28</sup> Référence : Règle 466 de conservation des documents, Division des archives de l'Université de Montréal.

**Tableau 3.1 - Particularités des rapports produits pour l'évaluation des prestations d'enseignement**

Type de rapport	Diffusion	Buts
<b>Résultats individuels</b>	<b>Données nominatives</b>	<b>D'amélioration et statutaire</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Rapport individuel</i> : résultats d'évaluation d'une prestation d'enseignement</li> <li>• <i>Rapport synthèse</i> : présentation de plusieurs évaluations pour un même enseignant</li> </ul>	Enseignants (avec les commentaires) et directeur ou doyen (sans les commentaires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la prestation individuelle</li> <li>• Contribuer au dossier de l'enseignant</li> </ul>
<b>Résultats d'ensemble</b>	<b>Données non-nominatives</b>	<b>D'amélioration</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Rapport aggloméré</i> : résultats cumulés pour une unité, un questionnaire et un trimestre donnés</li> <li>• <i>Rapport sommaire de l'unité</i> : présentation des résultats par énoncé et par groupe pour une unité, un questionnaire et un trimestre donnés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction de l'unité et Comité des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la qualité de l'enseignement dans l'unité</li> </ul>

Les *rapports individuels* contiennent les compilations des réponses pour chacun des cours dispensés par un professeur ou chargé de cours. Ils sont produits à la fin de chaque trimestre ou, pour certaines activités d'enseignement, à la fin de l'activité. Le BEEPE fait parvenir ces rapports aux personnes concernées, sous enveloppes scellées, par l'entremise des unités. Rappelons que seul le professeur ou le chargé de cours reçoit, avec la compilation des données chiffrées, les commentaires rédigés par ses étudiants.

Le *rapport synthèse* est fourni sur demande. Il présente une vue d'ensemble des résultats d'évaluation obtenus pour différents cours, pour un même enseignant, pendant plusieurs trimestres sur une période d'au plus 5 ans. Le relevé recense les moyennes obtenues pour les dimensions qui regroupent les énoncés. Seuls les professeurs ou chargés de cours, ou la direction de l'unité, peuvent en faire la demande. Ce type de rapport est soumis aux

---

mêmes exigences de confidentialité que le *rapport individuel* de l'évaluation de la prestation d'enseignement en vertu de la loi 65.

Le *rapport aggloméré* présente aux doyens, directeurs des unités, responsables de programme ou Comité des études, un portrait global de l'enseignement dispensé dans l'unité pour un trimestre donné. Il s'agit de la perception étudiante de l'ensemble des prestations d'enseignement dispensées et évaluées par un questionnaire donné. Le but visé par ce relevé est de permettre une analyse des points forts et faibles de l'enseignement dans l'unité. Cette information est essentiellement d'intérêt collectif. Il y a autant de *rappports agglomérés* qu'il y a de questionnaires utilisés par l'unité. Ainsi, une unité qui évalue l'enseignement théorique et les stages recevra deux *rappports agglomérés* correspondants aux deux questionnaires.

Le *rapport sommaire de l'unité* présente les résultats de chaque groupe cours de l'unité en résumant les résultats obtenus à chaque énoncé composant le questionnaire. Cette présentation est complémentaire au *rapport aggloméré* de l'unité pour poser un diagnostic plus précis sur la qualité de l'enseignement de l'unité. De même que le rapport des données agglomérées de l'unité, le rapport dit sommaire de l'unité par question et par groupe est conçu de façon à préserver la confidentialité des résultats des personnes concernées puisqu'il est produit en deux versions : l'une à l'attention de la direction, qui contient les numéros d'identification des enseignants, et l'autre qui en est exempte pour être utilisée en Comité des études ou autre instance pertinente.

## SECTION IV - INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Nous rappelions précédemment que la validité (Samuel Messick, 1989) dépendait essentiellement de la justesse et de la pertinence de l'interprétation qui est réalisée en fonction des buts visés par l'évaluation. Cette conception élargit le concept de la validité et pose l'exigence de guider le mieux possible l'interprétation des résultats de l'évaluation des prestations d'enseignement par ses destinataires et pour chacun de ses buts, soit l'amélioration de l'enseignement et la contribution à l'évaluation statutaire.

Cette section comporte quatre parties qui correspondent aux quatre rapports : *rapport individuel*, *rapport synthèse*, *rapport aggloméré* et *rapport sommaire de l'unité*. Pour chacun de ces types de rapport, la fonction est rappelée, des explications sont fournies au sujet des indices ou des barèmes d'interprétation et des exemples d'interprétation sont illustrés.

### 4.1 - INTERPRÉTER LE RAPPORT INDIVIDUEL

Le but de ce rapport est d'abord de fournir, au professeur ou au chargé de cours, un portrait de l'appréciation de son enseignement pour un cours donné, à un trimestre donné. Il s'agit de la perception des étudiants et étudiantes à l'égard de l'enseignement dispensé. Le rapport contient la compilation des résultats aux divers énoncés et dimensions composant le questionnaire. Ces résultats chiffrés sont complétés par la transcription des commentaires des étudiants. L'ensemble des informations fournies permet à chaque professeur, chargé de cours ou membre d'une autre catégorie de personnel enseignant (superviseur, auxiliaire d'enseignement, etc.) d'améliorer son enseignement.

Ce rapport peut aussi servir à l'évaluation statutaire. Les professeurs et les chargés de cours peuvent présenter cette évaluation lors de la demande d'une promotion. Dans ce cas, seul le relevé des compilations, sans les commentaires, est versé au dossier. Les commentaires représentent une source d'information utile pour l'amélioration de l'enseignement mais ils ne sont pas pris en compte lors d'une évaluation statutaire. Le

relevé chiffré de l'évaluation de la prestation d'enseignement par les étudiants devient un des éléments à considérer pour évaluer l'enseignement d'un candidat, ce dernier pouvant également y joindre la *Fiche des variables contextuelles*. Cette fiche permet de préciser le contexte d'enseignement. L'évaluation à des fins statutaires doit également porter sur l'analyse d'autres éléments complémentaires tels que le plan de cours, le matériel d'enseignement, les innovations pédagogiques, la mise à jour des connaissances, etc. ; ces aspects sont jugés par d'autres sources d'information comme les pairs ou des comités en ayant le mandat.

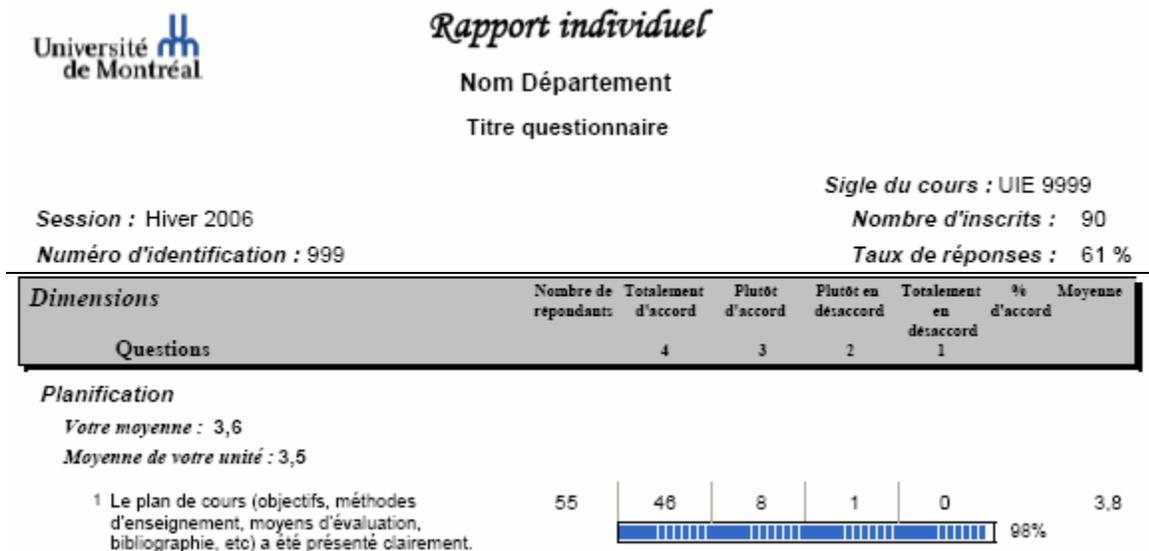
Une interprétation adéquate des résultats individuels de l'évaluation des prestations d'enseignement, peu importe son but, doit être bien informée au sujet des éléments suivants :

- les indices statistiques figurant sur les rapports ;
- les barèmes d'interprétation ;
- la démarche de lecture des résultats ;
- la prise en compte des commentaires et des données circonstanciées.

#### **4.1.1 - Les indices statistiques figurant sur les rapports**

Plusieurs des indices figurant sur les rapports individuels se retrouvent également dans les autres types de rapports. Nous présentons subséquemment une reproduction des indices figurant sur ces rapports, nous expliquerons plus longuement leur signification et donnerons des indications quand à leur rôle dans l'interprétation des résultats. Dans les parties de cette section discutant des autres rapports, nous soulignerons la présence des indices communs et expliquerons les nouveaux indices. Le tableau 4.1 est un extrait de rapport illustrant les différents indices qui apparaissent sur les rapports individuels.

**Tableau 4.1 - Indices figurant sur les rapports**



### Nombre d'inscrits

Le nombre d'étudiants inscrits à ce cours dans ce groupe est indiqué sur le rapport, cette donnée est fournie au BEEPE par l'unité. Dans l'exemple précédent, ce chiffre est de 90.

### Taux de réponse

Ce taux représente la proportion des étudiants qui ont remis une feuille réponse au moins partiellement complétée. Le taux de réponse à certaines questions pourrait être plus bas en raison d'une abstention ou du choix de la réponse « Ne s'applique pas ». Un taux de réponse supérieur à 66% est généralement acceptable, sous réserve du nombre d'étudiant dans le groupe. Une évaluation réalisée dans un très grand groupe pourrait être représentative même si la barre des 66% n'est pas atteinte : dans un très grand groupe, un taux de réponse de 50% peut être représentatif. Au contraire, dans un très petit groupe (9 à 12 personnes), 66% des réponses (6 à 8 répondants) peuvent ne pas donner une image fidèle de la perception de l'ensemble des étudiants. Dans l'exemple précédant, à 61% de 90 inscrits, il s'agit d'un résultat à la limite de la représentativité.

### Nombre de répondants

Le nombre de répondants à l'énoncé correspond au nombre d'étudiants se prononçant par un niveau d'accord ou de désaccord avec l'énoncé. La vérification de ce nombre est

importante puisque la fidélité des résultats peut en être affectée. Si seulement quinze (15) étudiants des vingt-cinq (25) étudiants d'un cours ont répondu à un énoncé, on peut raisonnablement supposer que les réponses des dix (10) autres auraient pu modifier significativement l'évaluation faite. La présence de répondants choisissant l'abstention ou la réponse « Ne s'applique pas » réduit le nombre de répondants rapporté ici, ceci donnant une indication sur ce phénomène en comparant ce nombre à celui des autres énoncés. Par exemple, si 25 étudiants sur 25 ont répondu aux énoncés du questionnaire sauf à l'un d'eux, où 10 étudiants se sont prononcés, il est possible de s'interroger sur le motif des 15 étudiants qui se sont abstenus. Dans l'exemple précédant, 55 étudiants se sont prononcés au sujet de l'énoncé #1 sur une possibilité de 55, soit 61% des 90 étudiants ; c'est dire qu'il a pas eu d'abstention à cet énoncé.

### **Échelle d'accord / désaccord : 4 – 3 – 2 – 1**

Cette échelle permet au répondant d'indiquer son degré d'accord (4 – Totalement d'accord, 3 – Plutôt d'accord) ou de désaccord avec l'énoncé (2 – Plutôt en désaccord, 1 – Totalement en désaccord). Chaque point de l'échelle est désigné par un chiffre qui sert aux calculs des moyennes.

### **Moyenne de l'énoncé**

La moyenne qui figure à la droite du rapport (3,8 dans l'exemple précédant) est la moyenne des réponses des étudiants pour un énoncé. Elle est un indice de tendance centrale qui permet de constater globalement quels sont les points forts et les points faibles de l'évaluation en ce qui a trait aux énoncés. Le calcul se fait à partir du nombre de réponses à chacun des points de l'échelle d'accord / désaccord.

### **Fréquences en nombre brut**

Il s'agit des nombres de réponse pour chacun des choix. Ils figurent sous les points de l'échelle d'accord / désaccord. Dans l'exemple précédent, les fréquences sont : 46 réponses pour « Totalement d'accord », 8 réponses pour « Plutôt d'accord », etc. Au besoin, il est possible de déduire le nombre combiné<sup>29</sup> des abstentions de réponse et du choix « Ne s'applique pas » en déduisant la somme des fréquences du nombre maximal de répondants. Dans l'exemple, si le nombre de répondant à l'énoncé était de 50 au lieu de 55,

---

<sup>29</sup> L'expérience antérieure a permis d'établir que plusieurs étudiants pouvaient indifféremment répondre « ne s'applique pas » ou s'abstenir pour des motifs semblables, en conséquence toute distinction entre ces deux résultats est apparue inutile.

il est possible de déduire que 5 étudiants se sont abstenus ou ont choisis la réponse « ne s'applique pas ».

### **Taux d'accord en %**

Il s'agit du pourcentage qui représente la proportion des réponses « 3 » et « 4 » parmi toutes les réponses des étudiants à l'échelle d'accord / désaccord. Ce pourcentage est illustré pour chaque énoncé par une barre de progression qui permet de dépister, par un regard rapide, les énoncés pour lesquels le taux d'accord est plus faible. Dans l'exemple précédent, pour l'énoncé #1 le pourcentage d'accord est de  $(46+8) / 55 = 98\%$ .

### **Moyenne individuelle de la dimension**

Cette moyenne figure dans l'exemple à gauche sous la dimension « Planification », à la suite de « Votre moyenne ». Cette moyenne est calculée pour l'ensemble des énoncés qui font partie de ce regroupement d'énoncés. Les moyennes de chacun des regroupements sont calculées. Ainsi, ces indices permettent de constater quels sont les points forts et les points faibles relativement aux dimensions importantes d'une prestation d'enseignement.

### **Moyenne de la dimension pour l'unité**

Cette moyenne figure dans l'exemple à gauche, sous la dimension « Planification », à la suite de « Moyenne de votre unité ». Cette moyenne est calculée à partir des moyennes individuelles de la dimension de toutes les prestations d'enseignement dispensées durant le même trimestre, dans un même département et à l'aide du même questionnaire. Il s'agit d'une information complémentaire qui permet au professeur ou au chargé de cours de mieux se situer.

Ces indices sont des outils à la disposition du professeur et du chargé de cours pour que la lecture de leur rapport individuel d'évaluation de la prestation d'enseignement leur soit utile. Il convient que la lecture de ces indices soit éclairée par des barèmes d'interprétation pour que les chiffres qui figurent au rapport prennent plus de sens.

#### **4.1.2 - Les barèmes d'interprétation**

Un barème attribue une valeur qualitative aux nombres. Deux barèmes sont proposés. Le premier barème a trait à l'interprétation des moyennes. Il figure sur la lettre qui accompagne

le rapport individuel des résultats d'une évaluation des prestations d'enseignement et il s'applique également à toutes les moyennes inscrites sur les autres rapports.

**Tableau 4.2 - Barème d'interprétation de la moyenne**

<b>Moyenne</b>	<b>Qualificatif</b>
Entre 3,6 et 4,0	Excellent
Entre 3,1 et 3,5	Très bon
Entre 2,6 et 3,0	Bon
Entre 2,1 et 2,5	Amélioration souhaitée
Entre 1,0 et 2,0	Situation problématique

Des résultats qui peuvent être qualifiés d'excellents, pour un énoncé ou une dimension particulière, surviennent lorsque la plupart des étudiants choisissent de répondre par un « 4 » plutôt que par un « 3 » lorsqu'ils sont d'accord avec l'énoncé. À l'échelle d'une dimension ceci indique généralement une satisfaction élevée d'un grand nombre d'étudiants. À l'inverse, une situation peut être qualifiée de problématique lorsque la plupart des étudiants répondent par un « 2 » ou un « 1 », choix qui sont généralement associés à une insatisfaction importante des étudiants relativement à l'énoncé.

L'association faite dans le paragraphe précédent, entre le degré d'accord et un degré de satisfaction, doit être nuancée. La plupart des énoncés ne réfèrent pas au concept de satisfaction en tant que tel. Au surplus, il est possible que les étudiants d'une classe répondent « 4 » à un énoncé en raison du fait que l'enseignant manifestait très clairement le comportement décrit, sans pour autant être satisfaits en raison de ce comportement. À la question « Le plan de cours a été respecté », les étudiants peuvent répondre par la négative tout en étant satisfait de ces changements.

Le barème d'interprétation de la moyenne comporte ses limites, des limites inhérentes au fait que toute moyenne est une donnée agglomérée qui ne rend pas compte de la variété des situations. L'examen du taux d'accord avec l'énoncé complète l'interprétation. Par exemple, il est possible d'interpréter différemment deux moyennes semblables si les taux d'accord de ces mêmes énoncés sont différents. Un taux d'accord plus bas peut souligner qu'une situation mérite plus d'attention en termes d'amélioration de l'enseignement. Le

tableau suivant décrit l'ampleur des variations qui peuvent être constatées en termes de taux d'accord pour des moyennes identiques.

**Tableau 4.3 - Comparaison entre moyenne et taux d'accord**

Moyenne	% accord MIN	% accord MAX
1,6	0	30
1,7	0	35
1,8	0	40
1,9	0	45
2	0	50
2,1	5	55
2,2	10	60
2,3	15	65
2,4	20	70
2,5	25	75
2,6	30	80
<b>2,7</b>	<b>35</b>	<b>85</b>
2,8	40	90
2,9	45	95
3	50	100
3,1	55	100
3,2	60	100
3,3	65	100
3,4	70	100
3,5	75	100

Ainsi, une moyenne à un énoncé de « 2,7 », « bon » selon notre premier barème, pourrait donner lieu à deux interprétations très différentes selon que la majorité des étudiants sont d'accord avec l'énoncé (85%) ou que la majorité de ces mêmes étudiants sont en désaccord avec l'énoncé (65%, ou 35% d'accord). Au barème d'interprétation de la moyenne, s'ajoute donc un barème d'interprétation du taux d'accord avec l'énoncé.

**Tableau 4.4 - Barème d'interprétation du taux d'accord**

Taux d'accord	Qualificatif
Entre 90% et 100%	Très bon
Entre 70% et 89%	Bon
Entre 50% et 69%	Amélioration souhaitée
Moins de 50%	Situation problématique

L'utilisation de deux barèmes d'interprétation peut sembler à première vue déroutante. Ces derniers s'intègrent bien lorsqu'on se donne une démarche de lecture des résultats de l'évaluation de sa prestation d'enseignement, telle que décrite à la section suivante.

#### **4.1.3 - La démarche de lecture des résultats**

Un premier regard sur les moyennes des énoncés permet d'emblée d'identifier les aspects qui semblent ne poser aucun problème. Habituellement, tous les énoncés qui présentent des moyennes égales ou supérieures à 3,1 n'ont pas à susciter de questionnement, autre que de constater qu'il s'agit d'une force de l'enseignement ou qu'une initiative a porté ses fruits.

Au contraire, si les résultats des énoncés présentent une moyenne de 2,5 ou moins, il est alors tout indiqué de prendre en note ces énoncés et de s'interroger sur les causes de cette situation. Lorsque les résultats de certains énoncés se situent entre 2,6 et 3,0 de moyenne, l'examen du taux d'accord est indiqué. Si plus de 30% des étudiants sont en désaccord avec l'énoncé, il convient de s'interroger sur la possibilité d'améliorer cet aspect.

Le rapport présente les résultats aux divers énoncés de manière à ce qu'ils soient regroupés par dimension et, de plus, on retrouve les moyennes de l'individu et de son unité pour chaque dimension. Après avoir reconnu certaines forces et souligné quelques éléments de préoccupation, le regard peut se déplacer sur ces dimensions : est-ce que la faiblesse identifiée est isolée ou si, au contraire, c'est toute la dimension qui devrait être améliorée ? Est-ce que les résultats très positifs pour une dimension donnée participent à un profil également très positif à l'échelle de l'unité ? Lorsqu'une dimension entière est en cause et nécessite des correctifs, un suivi des résultats et la recherche d'une assistance sont encore plus pertinents (voir la section suivante : Suivi de l'évaluation).

Un examen des commentaires et une analyse plus approfondie de la situation d'enseignement permettront d'en apprendre davantage avant de choisir une direction à prendre pour améliorer son enseignement. Avant d'aborder ces deux autres points, illustrons à l'aide d'un exemple utilisant la dimension « Planification ».

Tableau 4.5 - Extrait d'un rapport individuel de résultats d'évaluation



*Rapport individuel*

Nom Département

Titre du questionnaire

Trimestre : Automne 2005

Sigle de cours : 9999

Numéro d'identification : 999

Pourcentage de répondants : 89%

Nombre d'inscrits : 35

Dimensions	Nombre de répondants	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	% d'accord	Moyenne
Questions	4	3	2	1			
<i>Planification</i>							
<i>Votre moyenne : 3,3</i>							
<i>Moyenne du département : 3,0</i>							
1 Le plan de cours a été bien présenté.	31	14	17	0	0	100%	3,5
2 D'une façon générale, le plan de cours a été suivi.	31	12	17	2	0	94%	3,3
5 Les lectures recommandées aident à mieux comprendre la matière.	30	8	14	8	0	73%	3,0

D'emblée à la lecture de cet extrait de rapport, on constate que la plupart des moyennes des énoncés se situent au-dessus de 3,1. On peut dire que les résultats sont majoritairement très bons. La moyenne de la dimension (3,3) atteste que les résultats sont très bons pour la planification du cours et qu'elle est supérieure à celle de l'ensemble de l'unité pour ce trimestre et ce questionnaire.

L'énoncé #5 connaît un résultat plus faible et cela commande un examen plus attentif des données. D'une part, le taux d'accord avec l'énoncé est de 73%, ce qui est bon. Toutefois, certains étudiants (8) sont peut-être insatisfaits. Des commentaires inscrits par les étudiants au sujet du manuel ou des notes de cours pourraient être alors très éclairants pour le professeur ou le chargé de cours.

#### **4.1.4 - Prendre en compte les commentaires et les données circonstancielles**

Les commentaires et suggestions ont pour fonction de permettre d'envisager de nouvelles avenues, de confirmer certains constats faits à partir du rapport chiffré et peut-être de préciser ces constats. La lecture des commentaires doit s'effectuer avec prudence pour éviter des effets indésirables tel qu'accorder trop de crédits à certains commentaires au détriment de d'autres, qu'ils soient positifs ou négatifs.

Une première mise en garde a trait à l'échantillon : ce ne sont pas tous les étudiants qui commentent et ce sont le plus souvent les étudiants les plus motivés à le faire, donc ceux qui ont les avis les plus marqués positivement ou négativement. Deuxièmement, un commentaire récurrent peut néanmoins représenter une opinion minoritaire dans le groupe; il convient dans ces cas de faire une vérification en examinant les résultats aux énoncés qui y correspondent dans les résultats chiffrés. Troisièmement, il faut demeurer ouvert à ce qu'une seule suggestion originale ou un commentaire constructif puisse être considéré, en particulier s'il aborde un aspect ignoré par le questionnaire d'évaluation de la prestation d'enseignement.

Le professeur qui, tout comme le chargé de cours et, dans une moindre mesure, le directeur ou le doyen, consulte le rapport de résultats individuels, interprètera les données en puisant également dans les informations dont il dispose lui-même au sujet du groupe, du déroulement du cours, du programme, etc. Ces données circonstancielles sont essentielles pour analyser de manière plus approfondie les résultats de l'évaluation, par exemple pour rechercher une explication plausible à la présence de points forts et de points faibles.

Différents facteurs peuvent contribuer à expliquer des résultats particuliers : une première expérience avec le cours, une modalité nouvelle du cours, un incident en classe, un manque de ressources matérielles ou humaines, un cours intensif, un groupe hétérogène, etc. Ce dernier point en particulier peut s'avérer important à prendre en compte lors de la lecture des résultats et des commentaires : lorsqu'une insatisfaction est dévoilée, s'agit-il d'une insatisfaction généralisée ou de celle d'un sous-groupe ? Il s'agit de bien savoir à quel problème on doit apporter un correctif dans un contexte où les attentes des divers groupes d'étudiants peuvent être contradictoires.

Examinons une autre situation : enseignement dans un groupe de grande taille (centaine d'étudiants) pour laquelle des résultats d'évaluation sont moins positifs que pour le même cours enseigné à un plus petit groupe. Il est possible alors de penser que la taille du groupe influence négativement les résultats. Les recherches sur le sujet révèlent toutefois qu'il y a très peu de relation entre la taille d'un groupe et les résultats de l'évaluation<sup>30</sup>. Alors, est-il aussi possible que la préparation de ce cours pour un groupe plus nombreux devrait être revue pour améliorer son efficacité ? Il incombe de bien distinguer ce qui peut être un biais et ce qui peut être un facteur réel d'efficacité de l'enseignement.

Le professeur ou le chargé de cours peut procéder à cette réflexion avec ses souvenirs et ses connaissances au sujet du cours ; ceux du directeur ou du doyen sont forcément plus limités. La Fiche de variable contextuelle peut alors être complétée par le professeur ou le chargé de cours justement pour partager son appréciation des données circonstancielles. Dans le cas de résultats signifiant une situation problématique ou dans les cas où l'enseignant éprouve le besoin justifié de clarifier son contexte d'enseignement, il pourra la joindre à ses rapports d'évaluation des prestations d'enseignement. Cette fiche doit être prise en compte lors de l'interprétation des résultats (voir annexe D – Fiche des variables contextuelles). Les éléments invoqués peuvent être, en résumé :

#### **Pour le cours**

- le nombre de crédits
- le nombre d'intervenants dans le groupe
- le type de cours (obligatoire, optionnel, au choix, de service, etc.)
- la formule pédagogique
- le cas d'un nouveau cours
- le matériel disponible ou non
- les ressources (conférenciers, moniteurs, assistants, etc.)

#### **Pour la matière**

- le niveau de difficulté
- l'évolution plus ou moins rapide du contenu

#### **Pour le professeur**

- l'expérience d'enseignement
- un cours dans la spécialité ou non
- le délai entre l'assignation de la tâche et le début du cours

---

<sup>30</sup> Pour ce sujet et d'autres questions relatives aux biais potentiels en matière d'évaluation de l'enseignement, consulter le site du BEPE : [www.bepe.umontreal.ca](http://www.bepe.umontreal.ca).

- le nombre d'heures d'enseignement auprès du groupe

#### **Concernant l'étudiant**

- le nombre d'étudiants
- le niveau de préparation antérieure des étudiants
- l'homogénéité du groupe

#### **Conditions matérielles**

- l'horaire
- les locaux
- les services de secrétariat

## **4.2 - INTERPRÉTER LE RAPPORT SYNTHÈSE**

Le rapport synthèse regroupe les résultats de plusieurs prestations d'enseignement d'une même personne afin de faciliter le regard sur l'ensemble de ses évaluations pour une période d'au plus cinq ans. Le rapport peut inclure les évaluations relatives à plusieurs cours, peu importe les types de questionnaires utilisés.

Pour être aisément lisible, ce rapport condense grandement les informations disponibles sur les rapports individuels. Ainsi, le rapport synthèse présente seulement la moyenne obtenue à chacune des dimensions regroupant les énoncés. On notera que, pour plus de précision, il est toujours pertinent de référer aux rapports individuels, notamment pour vérifier les taux de réponse et d'abstentions aux énoncés.

Pour l'analyse et l'interprétation de ce rapport synthèse, il faut prendre en considération le même barème que pour le rapport individuel, mais il est en plus possible de considérer les deux éléments suivants :

- l'examen des tendances, la progression ou non des résultats dans le temps ;
- l'explication de certains résultats du rapport synthèse par un examen plus approfondi des rapports individuels.

**Tableau 4.6 - Exemple d'une synthèse des évaluations d'enseignement**

Département :	1111	1111	1111	1111	1111	1111
Numéro de questionnaire :	ZZ	ZZ	ZZ	KK	ZZ	ZZ
Session :	A03	H04	A04	A04	H05	E05
Sigle :	ONU 1010	ONU 2020	ONU 1010	ONU 6600	ONU 2020	ONU 1010
Taux de réponse :	85%	72%	78%	91%	82%	68%
<b><u>Dimensions/moyennes</u></b>						
Appréciation Générale	2.0	3.4	3.3	3.4	3.3	3.3
Connaissance de la matière	3.5	3.7	3.7	3.9	3.8	3.7
Defi intellectuel et pensée indépendante				2.7		
Évaluation-Rétroaction	2.4	3.3	2.8	2.9	3.2	3.1
Habilité d'enseignement	2.2	3.7	3.4	3.3	3.2	3.3
Intérêt pour l'enseignement et Stim	3.0	3.6	3.7	3.0	3.5	3.5
Planification	2.5	3.8	3.7	3.2	3.6	3.4
Relation professeur étudiant	2.4	3.5	3.1	3.4	3.3	3.3

Le tableau 4.6 présente les résultats pour professeur qui a dispensé six cours dans ce département sur une période de 2 ans. Il est possible de remarquer que trois cours différents ont été évalués. Le nombre d'étudiants inscrits n'est pas indiqué mais cette information est connue ou aisément accessible notamment dans les rapports individuels. Les taux de réponses sont tous acceptables. Un questionnaire différent a été utilisé pour l'évaluation d'un cours aux cycles supérieurs et on constate ainsi qu'une dimension, « défi intellectuel et pensée indépendante », ne se trouve pas évaluée en tant que tel dans les autres cours.

Un regard sur les données montre que suite à la première prestation pour ce cours, les résultats se sont améliorés et stabilisés. Les résultats de l'évaluation du premier cours indiquaient des améliorations souhaitées relativement à plusieurs dimensions. Dans l'ensemble, les moyennes des résultats obtenus par dimension sont élevées à l'exception des dimensions « évaluation-rétroaction » et « défi intellectuel et pensée indépendante ». Au cours des années, il y eut une amélioration de la moyenne la dimension « évaluation-

rétroaction » depuis la première prestation d'enseignement, mais les résultats restent plus faibles que pour les autres dimensions.

Dans ces cas, d'un point de vue formatif, il y a lieu de vérifier dans les rapports individuels, quels sont les éléments plus particuliers relatifs à « défi intellectuel et pensée indépendante » et « évaluation-rétroaction ». Qu'est-ce qui pourraient être amélioré : la rétroaction ? les modalités d'évaluation ?, etc. En outre, on observe qu'il y a lieu d'examiner comment le cours pourrait davantage représenter un défi intellectuel pour les étudiants et ainsi mettre en valeur leurs capacités d'analyse, de synthèse et leur jugement critique ou comment l'enseignant pourrait manifester une plus grande ouverture à l'expression des idées ou, peut-être, présenter la matière de façon plus critique ou approfondie.

Ce même rapport synthèse peut être examiné par les personnes chargées de l'évaluation statutaire d'un professeur. En effet, les personnes qui déposent un dossier d'enseignement pour fin d'évaluation statutaire sont encouragées à y inclure un rapport synthèse. Le portrait global offert par ce rapport permet aux personnes appelées à évaluer le dossier d'éviter de se centrer abusivement sur les résultats à un seul énoncé ou à une seule évaluation de l'enseignement, et plutôt d'examiner l'évolution dans le temps.

L'évaluation statutaire des professeurs doit être éclairée de manière à ce que soit appréciée le mieux possible la compétence de la personne évaluée en matière de prestation d'enseignement. Par exemple, en réexaminant le tableau 4.6, on voit que les données sont positives pour la personne évaluée puisque le seul résultat mitigé en deux ans est le fruit de sa première prestation d'enseignement. Si au contraire les résultats obtenus à l'automne 2003 s'étaient maintenus pendant les deux années, la conclusion des personnes chargées de l'évaluation statutaire pourrait être plus négative. Les informations consignées, s'il y a lieu, sur les fiches de variables contextuelles, devraient être prises en compte.

#### **4.3 - INTERPRÉTER LE RAPPORT AGGLOMÉRÉ**

Le rapport aggloméré présente aux doyens, directeurs des unités, responsables de programme ou comité des études un portrait global de l'enseignement dispensé dans l'unité. Il s'agit de la perception de l'ensemble des répondants ayant évalué les prestations

d'enseignement dispensées pour un trimestre donné et évaluées par un questionnaire donné.

Puisque l'ensemble des résultats a été cumulé sur la base des répondants et non sur la base des groupes cours, il faut tenir compte du fait que les groupes cours nombreux pèsent proportionnellement plus lourd dans les résultats de ce rapport. Ces résultats d'ensemble fournissent donc des informations permettant un diagnostic relativement à la satisfaction générale des étudiants vis-à-vis l'enseignement. Il sert à fournir des données utiles lors de l'évaluation d'un programme ou encore, à orienter la planification d'activités pédagogiques pertinentes pour procéder à des améliorations. Ce rapport devrait aussi permettre de communiquer aux étudiants (puisque les résultats sont anonymes) une information sur l'état de l'enseignement de l'unité dont ils font partie.

La présentation du rapport aggloméré est analogue à celle des rapports individuels d'évaluation de la prestation d'enseignement. Les remarques mentionnées précédemment s'appliquent donc généralement. Toutefois, en ce qui a trait aux barèmes, ils ne peuvent être utilisés tels quels pour l'interprétation puisque la variance est limitée en situation de cumul des résultats. En effet, lorsque des moyennes pour de nombreux groupes sont calculées, les valeurs extrêmes sont noyées dans le nombre et les résultats tendent vers une moyenne générale. Ainsi, il vaut mieux simplement d'une part comparer entre eux les résultats moyens obtenus pour chaque dimension pour cerner les forces et les faiblesses de l'unité et d'autre part examiner les taux d'accord à chacun des énoncés pour porter attention à ceux qui sont les plus faibles. Illustrons ceci à l'aide d'un exemple.

Tableau 4.7 - Exemple de données agglomérées de l'unité

<i>Dimensions</i>		Nombre de	Totalement	Plutôt	Plutôt en	Totalement	%	Moyenne
<b>Questions</b>		répondants	d'accord	d'accord	désaccord	en désaccord	d'accord	
			4	3	2	1		
<b>Planification</b>								<b>3,1</b>
1	Le plan de cours (objectifs, méthodes d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc) a été présenté clairement.	256	142	84	24	6	88%	3,4
2	La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	261	130	81	38	12	81%	3,3
3	Les lectures recommandées (livre de références, recueil de textes, articles de revues) aident à mieux comprendre la matière.	249	84	73	55	37	63%	2,8
14	De façon générale, le cours est bien structuré.	258	71	79	78	30	58%	2,7
<b>Habilité d'enseignement</b>								<b>2,8</b>
7	Le professeur sait répondre de façon satisfaisante aux questions des étudiants.	257	66	88	70	33	60%	2,7
8	Au début de chaque séance, le professeur présente la matière à traiter.	258	70	110	54	24	70%	2,9
9	La matière du cours est présentée de façon claire.	261	71	73	74	43	55%	2,7
10	Le professeur utilise des exemples pertinents.	261	86	98	51	26	70%	2,9
<b>Connaissance de la matière</b>								<b>2,8</b>
4	Le professeur maîtrise la matière qu'il enseigne.	261	88	80	58	35	64%	2,8
<b>Intérêt pour l'enseignement et stimulation</b>								<b>3,4</b>
5	Le professeur manifeste de l'intérêt pour son enseignement.	259	125	107	22	5	90%	3,4
<b>Relation professeur étudiant</b>								<b>3,4</b>
6	Le professeur a une attitude positive envers ses étudiants.	261	143	92	22	4	90%	3,4
13	Le professeur est disponible en dehors des heures de cours. (Ne répondez que si vous avez tenté de rencontrer ce professeur).	58	28	20	7	3	83%	3,3
<b>Évaluation-rétroaction</b>								<b>2,2</b>
11	L'évaluation (examens, travaux) correspond à des aspects importants traités dans ce cours.	260	44	61	70	85	40%	2,2
12	Lorsque des travaux sont exigés, les directives sont énoncées clairement.	173	24	31	69	49	32%	2,2

<b>Appréciation générale</b>					<b>2,7</b>		
15	De façon générale, j'ai apprécié l'enseignement de ce professeur.	254	69	84	65	36	2,7

Dans cet exemple de rapport aggloméré, on remarque que deux énoncés contiennent un certain niveau d'abstentions (énoncés 13 et 12) puisque le nombre de répondants est bien inférieur à 261. Ceci semble tout à fait normal puisqu'une précision à même l'énoncé dans ces deux cas explique que plusieurs étudiants pouvaient ne pas répondre.

Les moyennes des énoncés se situent entre 2,2 et 3,4, celles des dimensions également. Les meilleurs résultats sont observés pour les dimensions « Intérêt pour l'enseignement et stimulation » de même que « Relation professeur-étudiants ». Le très petit nombre d'étudiants en désaccord avec les énoncés nous informe qu'il y a satisfaction générale à cet égard.

Les résultats sont globalement bons pour les dimensions « Connaissance de la matière », « Habiletés d'enseignement » et « Planification ». Toutefois, la moyenne de ces dimensions masque de nombreuses situations de groupes cours où les résultats ont été plus faibles et où des améliorations peuvent être apportées. Par exemple, les énoncés « De façon générale, le cours est bien structuré » (Planification) ou « La matière du cours est présentée de façon claire » (Habilité d'enseignement) donnent lieu à des taux d'accord méritant une amélioration compte tenu de l'importance de ces aspects. Le résultat de la dimension « Connaissance de la matière » est aussi faible si on considère qu'il s'agit d'une dimension où la moyenne est généralement très élevée.

L'appréciation par dimension permet de cibler deux dimensions plus faibles, « Évaluation – rétroaction » et « Appréciation générale ». L'insatisfaction des étudiants semble généralisée au sujet de l'évaluation – rétroaction et il est permis de penser que cette situation pèse lourd dans l'appréciation générale de plusieurs étudiants. Une action importante semble donc requise pour améliorer les prestations d'enseignement relativement à cette dimension.

L'analyse de ces résultats devra être confrontée à l'évaluation du rapport sommaire de l'unité pour raffiner l'interprétation. On pourra vérifier si les points forts et les points faibles

des résultats de l'évaluation sont attribuables à l'ensemble des enseignants ou seulement à un petit groupe qui aurait obtenu des résultats extrêmes.

#### **4.4 - INTERPRÉTER LE RAPPORT SOMMAIRE DE L'UNITÉ**

Le rapport sommaire de l'unité par question et par groupe permet de jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble des résultats obtenus lors d'un trimestre donné, pour un questionnaire donné. Dans le rapport d'ensemble précédent, la moyenne était utilisée pour constituer l'indice à interpréter ; ici, c'est le taux d'accord qui sert de mesure. De part sa nature, le rapport des données agglomérées est davantage représentatif des résultats des grands groupes de l'unité puisque ce sont les réponses des étudiants qui sont cumulés et non les moyennes des différents groupes. Ce biais n'est pas présent dans le rapport sommaire de l'unité.

Le rapport sommaire se présente sous la forme d'un tableau comprenant l'ensemble des données, les prestations (groupes) étant en horizontal et les énoncés (questions) en vertical. Afin de rendre la lecture du rapport aisée, les taux d'accord obtenus ont été convertis en trois symboles :

- Le symbole « \* » pour 70% d'accord et plus (très bon ou bon) ;
- Le symbole « □ » pour 50% à 69% d'accord (amélioration souhaitée) ;
- Le symbole « ■ » pour moins de 50% d'accord (situation problématique).

Ainsi, les symboles sont directement interprétables à l'aide du barème pertinent (voir tableau 4.4) et visuellement les situations plus problématiques sont plus faciles à déceler.



---

Ainsi, face à une moyenne basse à un énoncé (révélée par un rapport aggloméré, par exemple) il est possible de vérifier si elle découle d'une faiblesse généralisée à l'ensemble des groupes cours ou d'une insatisfaction concentrée dans quelques groupes. Il est également possible de vérifier ensuite en examinant les rapports individuels si des cours en particulier donnent lieu à des résultats systématiquement plus faibles.

## SECTION V - SUIVI DE L'ÉVALUATION DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT

Les instruments, la compilation des données et les rapports qui sont produits dans le cadre du processus d'évaluation des prestations d'enseignement font l'objet de la plus grande attention de la part du Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études. Cependant, pour avoir la portée attendue, les informations produites doivent être utilisées de manière optimale par tous les personnels engagés dans l'enseignement au sein de l'université. Nous rappelons ici quelques éléments relativement à ce suivi : les règles d'utilisation des rapports, le rôle des directeurs et doyens auprès des personnels engagés dans l'enseignement ainsi que l'importance d'une interprétation critériée des résultats en vue d'en tirer des pistes d'amélioration de l'enseignement et, s'il y a lieu, prendre les décisions liées à l'évaluation statutaires conformément aux deux buts poursuivis. Mais tout d'abord, précisons les règles de diffusion des rapports d'évaluation.

### 5.1 – DIFFUSION DES RAPPORTS INDIVIDUELS ET D'ENSEMBLE

En raison de leur utilisation lors d'évaluations statutaires, les rapports individuels font l'objet de précautions importantes. En termes de diffusion et conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi 65) les rapports individuels et les commentaires des étudiants sont remis aux personnes évaluées et un exemplaire du rapport individuel (sans les commentaires) est remis au doyen ou au directeur. En aucun cas, ces rapports ne sont divulgués publiquement. Ainsi que le mentionne le *Rapport à l'Assemblée universitaire du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement* :

*...Que l'Université réaffirme que les résultats nominatifs des évaluations constituent, au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organisations publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi 65), une information nominative détenue par*

*l'Université par l'intermédiaire du doyen ou du directeur et, parce que jugée nominative, que cette information est confidentielle;...*<sup>31</sup>

Le rapport aggloméré et le rapport sommaire de l'unité étant conçus de manière à préserver la confidentialité des résultats des enseignants, ces rapports font l'objet d'une diffusion plus large. Le *Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement* recommandait :

*...Que le Comité des études examine les résultats agglomérés ou non nominatifs des évaluations d'enseignement (...).*<sup>32</sup>

## **5.2 – UTILISATION DES RAPPORTS**

Les rapports d'évaluation peuvent être utilisés dans le cadre de l'évaluation statutaire, dans le cadre des travaux du Comité des études d'une unité ainsi qu'en support à l'amélioration de l'enseignement d'un professeur ou d'un chargé de cours en particulier.

### **5.2.1 – Utilisation à des fins d'évaluation statutaire**

Dans le cadre de l'évaluation statutaire, rappelons c'est un ensemble d'informations qui permettra de poser un jugement éclairé sur la qualité de l'enseignement d'un individu. D'autres aspects de la tâche (l'analyse du plan de cours, la participation à des ateliers pédagogique, etc.), et d'autres sources d'information (les pairs, les comités d'évaluation) apportent des compléments d'information. L'utilisation du rapport synthèse est encouragée par le *Guide* de manière à dégager l'évolution dans le temps de la qualité des prestations d'enseignement. Pour d'autres éléments relatifs à l'évaluation statutaire, consulter le *Guide* (annexe B).

### **5.2.2 – Utilisation par les Comité des études**

Le rapport aggloméré et le rapport sommaire de l'unité sont étudiés et analysés par le Comité des études de l'unité qui fait ensuite les recommandations qu'il juge appropriées au doyen ou au directeur du département. L'étude des résultats d'ensemble permet à l'unité de produire un rapport d'analyse faisant ressortir les forces et les aspects à améliorer ainsi

---

<sup>31</sup> *Rapport du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement*, recommandation 10.

<sup>32</sup> *Rapport Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement*, recommandation 11.

qu'un plan d'action en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement dans l'unité. La publication et la diffusion de ces résultats non nominatifs devraient se faire auprès des étudiants afin de les informer quant au diagnostic découlant de l'analyse des résultats. Les unités sont invitées à produire un rapport bisannuel sur la qualité de l'enseignement en prenant en compte les résultats d'ensemble obtenus suite à l'évaluation des prestations d'enseignement. Le *Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement* précise à cet égard:

*...Que toutes les unités publient un rapport bisannuel d'analyse des résultats agglomérés de leurs activités d'enseignement – cours, qui fasse ressortir les forces et les faiblesses, et adoptent un plan d'action en vue de leur amélioration;*

*...Que l'Université mette à la disposition des unités les moyens nécessaires au traitement et à la diffusion, auprès des étudiants, des résultats agglomérés de l'évaluation de leurs activités d'enseignement – cours ;*<sup>33</sup>

### **5.2.3 – L'utilisation des résultats individuels par dimension**

En plus de l'enseignant lui-même, seule la personne en autorité dans l'unité reçoit copie des rapports individuels :

*...Que l'Université rappelle que le directeur de département ou le doyen est, avec le professeur ou le chargé de cours, la personne qui reçoit les résultats quantitatifs de l'évaluation de la prestation de l'enseignement - cours et cette personne a la responsabilité, en cas de problème, d'examiner avec le professeur ou le chargé de cours, les moyens d'améliorer sa prestation;...*<sup>34</sup>

Chaque professeur et chargé de cours a la responsabilité d'examiner ses résultats en vue d'améliorer son enseignement, mais la direction de l'unité a aussi un rôle important à jouer. En particulier pour les professeurs et les chargés de cours en début de carrière, l'intervention de la personne en autorité est stratégique afin d'aider et d'orienter, s'il y a lieu, la personne vers des ressources pertinentes.

L'analyse des résultats relativement aux dimensions est une étape importante de l'interprétation et du suivi des résultats. Y a-t-il lieu d'améliorer certains éléments relatifs à la planification du cours ? Faut-il apporter des changements par rapport à certaines habiletés d'enseignement ? Etc. Les rapports individuels et le rapport synthèse des évaluations d'un

---

<sup>33</sup> Rapport Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement, recommandations 12 et 13.

<sup>34</sup> Ibid, recommandation 9.

enseignant présentent justement les résultats par dimension de manière à guider les suites à donner à l'interprétation des résultats.

On notera qu'il n'y pas de moyenne générale pour l'ensemble des énoncés du questionnaire. L'interprétation critériée est privilégiée parce que l'évaluation faite en fin de trimestre sert d'abord des fins d'amélioration de l'enseignement et non de mise en rang des professeurs. Il est plus profitable et précis, dans ce contexte, pour la personne évaluée, de faire le point sur les aspects positifs et moins positifs de son enseignement et d'y remédier. On peut ainsi mieux observer, relativement aux dimensions, les points faibles et forts de l'unité. Pour encore plus de précision, l'observation des résultats obtenus à chacun des énoncés et regroupés sous une même dimension, est complémentaire et peut permettre, dans certains cas, de cibler les éléments les plus faibles d'une même dimension. En ce sens, une moyenne générale pour l'ensemble des énoncés aurait le désavantage de réduire un acte d'enseignement complexe en un seul chiffre, ce qui n'est pas souhaitable pour les raisons mentionnées ici. En présentant uniquement les moyennes par regroupement, on permet une interprétation plus nuancée des résultats et on invite à l'action sur des sujets spécifiques.

Dans les paragraphes qui suivent, les dimensions sont présentées en rapport avec des aspects de l'enseignement qui sont touchés par chacune des dimensions afin de fournir quelques pistes d'amélioration.

### La planification

La dimension planification regroupe les éléments reliés principalement à l'organisation du cours, à sa structure, au matériel pédagogique et à la charge de travail. Les éléments problématiques sont mis en évidence par les résultats et on ciblera facilement quel aspect de la planification est jugé lacunaire. Le plan de cours ? Le matériel ? Etc. Cependant, on doit se rappeler que l'évaluation de la planification du cours ne doit pas se faire uniquement à partir de l'information recueillie auprès des étudiants. Le jugement des pairs ou du comité d'experts qui examinent par exemple le plan de cours et le matériel du cours (contenu, bibliographie, etc.) quant à leur pertinence et à leur qualité est aussi une source importante d'information et de conseils. Le CEFES offre des ressources pour aider à ce sujet,

notamment un gabarit de plan de cours accessible par l'entremise de son site web ([www.cefes.umontreal.ca](http://www.cefes.umontreal.ca)).

### Les habiletés d'enseignement

Cette dimension regroupe des énoncés faisant référence à des compétences pédagogiques considérées comme facilitant l'apprentissage. Les habiletés vont varier selon le type de cours. Pour un cours magistral, l'accent est mis sur la clarté des exposés, les liens entre la théorie et la pratique, les exemples. Pour un séminaire, des capacités reliées à l'animation, à la direction des discussions, au développement chez les étudiants des habiletés supérieures d'analyse et de synthèse seront mises de l'avant. S'il s'agit d'un stage ou d'enseignement clinique, l'accent est mis sur la démarche d'apprentissage, les expériences proposées, les liens avec la théorie. Selon le type de cours, on fait appel à des capacités d'enseignement différentes.

Pour une situation problématique par rapport à cette dimension, la fiche des variables contextuelles (annexe D) peut apporter un éclairage utile si elle a été complétée par l'enseignant. Il est important aussi de considérer plusieurs évaluations pour juger des habiletés d'un enseignant et de tenir compte de sa performance dans plusieurs contextes d'enseignement, s'il y a lieu: grand groupe, petit groupe ou méthodes d'enseignement particulières.

En termes d'amélioration, des ateliers de formation pédagogique ou des consultations pédagogiques sont à suggérer. Si la performance d'un enseignant varie selon la formule pédagogique ou la grandeur du groupe, l'unité pourra éventuellement en tenir compte dans l'attribution des cours.

### L'évaluation et la rétroaction

Cette dimension regroupe des énoncés liés à l'évaluation des apprentissages (travaux, examens, exposés ou autres formes de contrôles) ainsi que des énoncés portant sur la rétroaction faite, suite aux évaluations. Il arrive souvent que les situations problématiques soient reliées à la rétroaction. Dans ces conditions, pour améliorer cette dimension des prestations d'enseignement, l'unité peut notamment intervenir en incitant les enseignants à

mieux présenter et commenter les résultats de l'évaluation en classe. Des ateliers et des consultations sont régulièrement offerts par le CEFES sur ce sujet et peuvent fournir aux enseignants une expertise appropriée.

#### Intérêt pour l'enseignement et stimulation

Cette dimension regroupe quelques énoncés qui portent sur le dynamisme et l'enthousiasme manifestés par l'enseignant et l'aptitude à susciter l'intérêt des étudiants. Ces comportements ont un impact sur le climat de la classe et les apprentissages des étudiants. Pour l'analyse d'une situation problématique à cet égard on aura avantage à vérifier les résultats obtenus aux dimensions habiletés pédagogiques et à relation professeur – étudiants. Ces dernières peuvent apporter des explications.

#### Relation professeur – étudiants

Cette dimension regroupe des énoncés référant aux attitudes empathiques (respect, ouverture) de l'enseignant et aussi aux préoccupations (aide, soutien, consultations, disponibilité) que montre l'enseignant dans ses relations avec les étudiants. Une perception négative des étudiants à cet égard peut être reliée à un manque d'habiletés dans la communication. Il faut vérifier dans quelle mesure les habiletés pédagogiques peuvent être des sources d'explications ou si au contraire elle traduit un problème d'attitude.

#### Connaissance de la matière

Cette dimension réfère à la perception des étudiants relativement à la compétence de l'enseignant dans la matière qu'il enseigne. Une situation problématique à cet égard est très peu fréquente. Les étudiants donnent très généralement des cotes élevées à cette dimension. Ainsi, une cote en dessous de 3.0 révélerait qu'un enseignant est perçu comme maîtrisant plus ou moins bien sa matière. Il faut vérifier dans quelle mesure le contenu du cours est en correspondance avec les compétences de l'enseignant. Des résultats faibles à cet égard peuvent aussi être reliés au fait que le cours a été attribué à la dernière minute à l'enseignant. Rappelons que les étudiants sont une source d'information secondaire pour évaluer cette dimension, tout comme celle de la planification.

## Appréciation générale

Cette dimension est composée d'énoncés référant à un jugement global sur l'ensemble de la prestation d'enseignement. Une situation problématique à cet égard est forcément reliée à d'autres dimensions, la vérification des autres dimensions permettra de constater pourquoi la prestation d'enseignement dans son ensemble est mal perçue. Considérer les résultats de cette dimension en lien avec les autres peut informer sur le niveau d'acuité des problèmes identifiés du point de vue des étudiants et sur l'urgence de donner des suites.

### **5.3 – CONCLUSION**

Pour poursuivre la finalité de l'évaluation des prestations d'enseignement, valoriser et améliorer l'enseignement, effectuer un suivi des résultats de l'évaluation est primordial. Soutenir les nouveaux professeurs et chargés de cours en particulier est d'une importance fondamentale et à cet égard les possibilités sont nombreuses : conseil pédagogique, mentorat par des collègues expérimentés, formations offertes par le CEFES, etc. Ces actions sortent du cadre de l'évaluation des prestations d'enseignement proprement dit mais elles peuvent s'appuyer sur les résultats valides qui sont systématiquement collectées par l'Université au sujet de l'enseignement.

En matière de suivi, pour de l'aide afin d'interpréter des résultats de l'évaluation ou sur tout autre sujet abordé dans ce document d'information, les conseillers en évaluation du Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études sont à l'entière disposition des membres la communauté universitaire.

---

## **ANNEXE A – POLITIQUE RELATIVE À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT**

---

**ANNEXE B – GUIDE POUR L'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT  
DES PROFESSEURS POUR FINS D'ÉVALUATION STATUTAIRE**

---

## ANNEXE C : EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE UTILISÉ

---

**ANNEXE D : EXEMPLE DE FICHE DE VARIABLE CONTEXTUELLE**

## ANNEXE E - CONSIGNES POUR L'ADMINISTRATION DES QUESTIONNAIRES

### Évaluation de la prestation d'enseignement par les étudiants

L'administration des questionnaires d'évaluation de la prestation d'enseignement par les étudiants est une opération qui requiert vigilance et précision. Un questionnaire bien administré favorise la validité et la fidélité des résultats. Il est donc très important de s'assurer que l'évaluation se déroule dans des conditions d'administration normales : ceci permet d'éviter que certains facteurs puissent influencer positivement ou négativement les résultats de l'évaluation et fait en sorte que les résultats de l'évaluation soient un indicateur valable de la prestation d'enseignement.

Pour s'assurer du bon déroulement de l'évaluation de la prestation d'enseignement et d'un suivi adéquat, il est fortement conseillé de nommer une personne pour veiller au processus dans votre unité départementale ou facultaire et, notamment, pour faire respecter les normes en matière d'administration des questionnaires.

Les consignes qui suivent servent de point de référence pour le directeur de département (ou pour le doyen dans les facultés non départementalisées) et pour la personne responsable de l'évaluation. Il est de la responsabilité de votre unité et de la personne qui veille au processus de respecter les fondements théoriques qui ont inspiré les consignes indiquées ci-dessous en appliquant ces dernières ou en les adaptant à la situation de l'unité tout en observant l'esprit de ces consignes.

#### 1) Préparation à l'évaluation

Avant de procéder à l'évaluation, la personne qui veille au processus doit prévoir le moment de l'évaluation, en informer les professeurs et les chargés de cours, échanger des informations avec le BEEPE et préparer le matériel requis pour l'évaluation.

##### A. *Moment de l'évaluation*

Il faut déterminer les dates et les heures pour l'évaluation de chacun des cours. Une bonne planification permet de s'assurer que toutes les prestations des divers enseignants seront évaluées.

L'évaluation devrait avoir lieu après un nombre suffisant de périodes de cours, généralement près de la fin du trimestre (ou, sinon, de la fin du cours) afin de mieux juger de la prestation, notamment de la rétroaction suite aux travaux et examens s'il y a lieu.

Cependant, on doit aussi choisir un moment permettant une évaluation par le plus grand nombre possible d'étudiants et éviter que l'évaluation précède ou suive immédiatement un examen afin que les étudiants ne soient pas influencés par des facteurs externes comme le stress d'un examen, des émotions liées à la réception de résultats d'examens ou de travaux, etc.

Après avoir planifié le moment de l'évaluation, la personne qui veille au processus devrait en avertir chacun des enseignants. Ils pourront ainsi prendre les mesures qui

leur conviendront : arriver un peu plus tard pour laisser le temps aux étudiants de bien compléter le formulaire, etc. Ils pourront aussi informer les étudiants du moment de l'évaluation afin de favoriser la présence des étudiants et si possible, inciter ces derniers à une participation responsable en leur témoignant de l'utilité de cette évaluation pour leur enseignement.

**Consignes :**

- L'évaluation devrait se dérouler au dernier ou à l'avant dernier cours de la session en excluant la séance d'examen, préférablement durant la première partie de la période du cours afin d'assurer la présence du plus grand nombre d'étudiants.
- Les professeurs et chargés de cours de même que les étudiants sont informés du moment de l'évaluation.

**B. *Numéros d'identification et informations complémentaires***

Il faut utiliser le numéro d'identification *de chaque professeur ou chargé de cours à chacune des prestations d'enseignement évaluées*. Le numéro d'identification est celui qui est attribué par le BEEPE et il demeure stable pour un professeur ou chargé de cours. Pour un professeur ou chargé de cours qui offre deux cours au même trimestre, le même numéro d'identification est utilisé. Les numéros d'identification du professeur ou du chargé de cours sont confidentiels. Seul le directeur du département (ou le doyen) et les conseillers en évaluation du BEEPE connaissent la correspondance entre les numéros d'identification et le nom des enseignants, et ces derniers sont tenus à la confidentialité associée aux règles éthiques de leur fonction.

Il faut également communiquer au BEEPE des informations pour chacune des activités d'enseignement, relativement au sigle, au groupe ainsi qu'au nombre d'étudiants inscrits à ces activités d'enseignement. Cela permet de distinguer les activités d'enseignement évaluées pour un même enseignant, de fournir davantage d'informations dans les rapports produits par le BEEPE et aussi de cumuler les résultats d'évaluation dans le temps.

**Consignes :**

- Il faut utiliser le numéro d'identification des professeurs ou des chargés de cours pour chaque prestation d'enseignement évaluée.
- Il faut absolument consulter le BEEPE pour obtenir le numéro d'identification d'un professeur ou chargé de cours qui n'a pas de numéro (voir annexe C du document *Consignes*).
- Il faut fournir au BEEPE, pour chacune des activités d'enseignement, les informations relatives au sigle, au groupe (s'il y a lieu) et au nombre d'étudiants inscrits (voir annexe C du document *Consignes*).

**C. *Matériel requis***

Il faut prévoir un nombre suffisant de :

- photocopies de la version officielle du (ou des) questionnaire(s) de votre unité;
- feuilles de réponses pour les étudiants que vous pouvez obtenir directement du Service de photocopie en paquet de 250 feuilles (AQD01);
- autocollants à appliquer sur le rabat des enveloppes que vous pouvez aussi obtenir directement du Service de photocopie;
- enveloppes pour le retour des feuilles de réponses;

- crayons à mine HB pour les étudiants qui n'auraient pas un crayon à mine HB ou un stylo-bille noir ou bleu;
- photocopies de l'annexe B du document sur les consignes pour chacune des personnes qui administrent les questionnaires en classe.

## 2) **Choix des personnes qui administrent les questionnaires en classe**

Avant le moment prévu pour l'administration des questionnaires, il faut effectuer le choix des personnes pour l'administration des questionnaires en classe. Ce choix doit se fonder sur l'assurance du maintien des conditions favorables à de bonnes conditions d'administration des questionnaires en classe, c'est-à-dire que les étudiants complètent les questionnaires individuellement et en silence, à l'écart de commentaires ou de personnes qui influenceraient la perception que les étudiants ont de la prestation du professeur ou du chargé de cours au moment de l'évaluation.

À l'exception de l'enseignant lui-même, le choix de la personne qui administre les questionnaires en classe aurait peu d'impact sur les résultats. Un département pourrait requérir les services d'une ou plusieurs personnes totalement indépendantes. Cette situation idéale n'est généralement pas nécessaire pour procéder à une administration. Quoiqu'on comprenne qu'il y ait des pratiques variées selon les unités, on devrait tendre vers cette situation d'indépendance en recrutant des personnes non impliquées dans le cours, par exemple en recrutant des étudiants d'un autre cycle d'études ou en faisant appel à du personnel de soutien de l'unité qui présente les qualités requises.

L'important dans le choix de ces responsables est que ceux-ci puissent maintenir des conditions favorables à une bonne administration des questionnaires en classe.

### **Consigne :**

Les personnes choisies pour l'administration des questionnaires en classe doivent posséder les caractéristiques suivantes :

- avoir une autorité suffisante pour faire respecter le processus en classe;
- avoir une capacité d'objectivité dans l'administration du processus.

## 3) **Transport et administration des questionnaires en classe**

### **A. *Transport des questionnaires***

Pour le transport des questionnaires non complétés et des feuilles de réponses vierges vers la classe avant l'administration des questionnaires, il n'y a pas de consigne particulière à suivre.

Toutefois, après l'administration des questionnaires, c'est la personne qui administre les questionnaires en classe qui devrait retourner les enveloppes à la personne responsable pour le département ou la faculté. *Il est préférable d'éviter tout risque que les enveloppes, bien que scellées, puissent être manipulées par une personne intéressée.*

## B. **Administration des questionnaires en classe**

La personne qui administre les questionnaires en classe doit être bien informée de la démarche à suivre<sup>35</sup> au moment de l'évaluation en classe. Elle doit :

- Informar le professeur ou le chargé de cours qu'il doit quitter la classe au moment de l'évaluation;
- Distribuer le matériel d'évaluation (questionnaires et feuilles de réponses);
- Expliquer le but poursuivi par l'évaluation et son importance pour améliorer l'enseignement.
- Expliquer les directives inscrites sur les questionnaires pour les nouveaux étudiants et, s'il y a lieu, rappeler celles-ci pour d'autres catégories d'étudiants;
- Écrire au tableau le numéro d'identification du professeur ou chargé de cours évalué;
- Demander aux étudiants de répondre individuellement et en silence au questionnaire et les informer qu'ils n'ont pas à révéler leur identité;
- Indiquer aux étudiants qu'après avoir répondu au questionnaire, ils pourront inscrire des suggestions permettant d'améliorer le cours, s'ils le désirent;
- Préciser que les commentaires doivent être écrits lisiblement et en français seulement. Il faut aussi inscrire le numéro du professeur ou du chargé de cours à l'endos de la feuille de réponses. Il est important de rappeler que les commentaires attendus doivent être concrets afin d'aider à améliorer l'enseignement (commentaires constructifs, points forts et points à améliorer). L'évaluation ne doit pas servir d'exutoire aux commentaires blessants, diffamatoires ou personnalisés envers le professeur ou le chargé de cours.
- Ramasser les questionnaires, les feuilles de réponses et, s'il y a lieu, les crayons; glisser les feuilles de réponses dans l'enveloppe prévue à cet effet;
- Appliquer l'autocollant sur le rabat de l'enveloppe, écrire les informations demandées et inscrire ses initiales sur l'autocollant à l'endroit identifié ;
- Déposer les enveloppes au bureau de la personne responsable de l'opération au département.

### **Consigne :**

Informar les personnes qui administrent les questionnaires en classe de la démarche à suivre : leur distribuer les consignes (voir l'annexe B du document *Consignes*), s'assurer de leur compréhension de ces consignes et rappeler l'importance du respect de celles-ci.

## 4) **Envoi des enveloppes au BEEPE pour le traitement informatique**

Après l'administration des questionnaires pour toutes les prestations d'enseignement d'un trimestre donné, la personne qui veille au processus dans le département fait parvenir les enveloppes scellées pour le traitement informatique des réponses des étudiants au Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études (BEEPE). Avant l'envoi, la personne responsable s'assure :

---

<sup>35</sup> Inspiré de Bernard (1992) et présenté en annexe afin d'en faciliter la distribution aux personnes responsables de l'administration des questionnaires en classe.

- *D'inscrire la liste complète des numéros d'identification des professeurs ou chargés de cours (sans les noms) selon le modèle proposé à l'annexe C du document Consignes:*
- De faire parvenir le tout au nom de Patrik Maheux ou Frederic Lapointe à l'adresse suivante :  
BEEPE, 3744 Jean-Brillant, 4<sup>ième</sup> étage, bureau 450

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec les conseillers en évaluation :

Frédéric Lapointe, poste 2880, [frederic.lapointe@umontreal.ca](mailto:frederic.lapointe@umontreal.ca) ou  
Patrik Maheux, poste 3164, [patrik.maheux@umontreal.ca](mailto:patrik.maheux@umontreal.ca)

## ANNEXE B – DÉMARCHE À SUIVRE PAR LE RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES QUESTIONNAIRES EN CLASSE

- Informez le professeur ou le chargé de cours qu'il doit quitter la classe au moment de l'évaluation;
- Distribuer le matériel d'évaluation (questionnaire et feuilles de réponses, crayons pour les étudiants n'ayant pas un crayon à mine HB ou un stylo-bille noir ou bleu);
- Rappeler le but poursuivi par l'évaluation et son importance pour améliorer l'enseignement et elle est un élément important de l'évaluation de l'enseignement d'un professeur ou chargé de cours;
- Expliquer les directives inscrites sur les questionnaires pour les nouveaux étudiants et, s'il y a lieu, rappeler celles-ci pour d'autres catégories d'étudiants;
- Écrire au tableau le numéro d'identification du professeur ou chargé de cours évalué;
- Demander aux étudiants de répondre individuellement et en silence au questionnaire et les informer qu'ils n'ont pas à révéler leur identité;
- Indiquer aux étudiants qu'après avoir répondu au questionnaire, ils pourront inscrire des suggestions permettant d'améliorer le cours, s'ils le désirent;
- Préciser que les commentaires doivent être écrits lisiblement et en français seulement. Il faut aussi inscrire le numéro du professeur ou du chargé de cours à l'endos de la feuille de réponses. Il est important de rappeler que les commentaires attendus doivent être concrets afin d'aider à améliorer l'enseignement (commentaires constructifs, points forts et points à améliorer). L'évaluation ne doit pas servir d'exutoire aux commentaires blessants, diffamatoires ou personnalisés envers le professeur ou le chargé de cours.
- Ramasser les questionnaires, les feuilles de réponses et les crayons; glisser les feuilles de réponses dans l'enveloppe prévue à cet effet;
- Appliquer l'autocollant sur le rabat de l'enveloppe, écrire les informations demandées et inscrire ses initiales sur l'autocollant à l'endroit identifié ;
- Déposer les enveloppes au bureau de la personne responsable de l'opération au département.

## ANNEXE C - NUMÉROS D'IDENTIFICATION ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Afin de s'assurer de la bonne marche de l'ensemble des opérations nécessaires à l'évaluation des prestations d'enseignement à l'Université de Montréal, il faut suivre la procédure d'attribution des numéros suivante en 3 étapes. Le BEEPE a transmis à chaque unité une liste de correspondance entre les numéros d'identification et les noms des professeurs et chargés de cours.

1. Pour chaque questionnaire utilisé par l'unité, la personne qui veille au processus d'évaluation complète un fichier comprenant les informations suivantes :
  - a. les sigles des activités d'enseignement du trimestre;
  - b. les noms des professeurs et chargés de cours responsables de chaque activité d'enseignement;
  - c. le statut des personnes responsables de chaque activité d'enseignement;
  - d. les codes des professeurs et chargés de cours en question;
  - e. le nombre d'étudiants inscrits à chacune des activités d'enseignement.

Si un professeur ou un chargé de cours, qui enseigne durant le trimestre, n'apparaît pas sur la liste transmise par le BEEPE, la personne qui complète le fichier doit ajouter ce professeur ou ce chargé de cours au fichier sans lui attribuer un code. Il en ira de même de tout autre personnel enseignant (chercheur, superviseur de stage, etc.) dont la prestation serait évaluée au cours du trimestre. Exemples :

<b>Département XYZ, questionnaire Z1</b>				
<u>Numéros d'identification</u>	<u>Nom</u>	<u>Statut</u>	<u>Sigle (groupe)</u>	<u>Nombre d'inscrits</u>
103	Patrik Maheux	Professeur	XYZ 1000	70
?	<b>Frédéric Lapointe</b>	<b>Chargé de cours</b>	XYZ 2200	70
...	...	...	...	...
<b>Département XYZ, questionnaire Z2</b>				
<u>Numéros d'identification</u>	<u>Nom</u>	<u>Statut</u>	<u>Sigle (groupe)</u>	<u>Nombre d'inscrits</u>
201	Pascal Latreille	Chargé de cours	<b>XYZ 2000A</b>	35
201	Pascal Latreille	Chargé de cours	<b>XYZ 2000B</b>	35

Il est important de bien préciser le sigle pour chacune des prestations d'enseignement offertes pendant un trimestre afin de bien distinguer les prestations données par un même professeur ou chargé de cours à deux groupes différents (ex : le chargé de cours 201 qui donne les cours XYZ2000A et XYZ2000B).

2. Le BEEPE attribue un numéro d'identification aux personnes s'ajoutant à cette liste et procède à l'ajout des numéros dans sa base de données. Il indique ensuite à l'unité les

numéros d'identification correspondants aux personnes qui ont été ajoutées à la liste.  
Exemple :

<b>Département XYZ, questionnaire Z1</b>				
<u>Numéros d'identification</u>	<u>Nom</u>	<u>Statut</u>	<u>Sigle (groupe)</u>	<u>Nombre d'inscrits</u>
103	Patrik Maheux	Professeur	XYZ 1000	70
<b>202</b>	<b>Frédéric Lapointe</b>	<b>Chargé de cours</b>	XYZ 2200	70

3. Une fois le processus d'évaluation des prestations d'enseignement complété, il est demandé de regrouper comme auparavant les évaluations en fonction de chacun des questionnaires utilisés lors de l'envoi afin de faciliter le traitement des données. Également, un tableau accompagnant chacun des envois effectués au BEEPE doit être fourni détaillant les informations au sujet des activités d'enseignement **sans les noms et statuts des professeurs et des chargés de cours**. Ceci est important afin d'assurer la confidentialité du processus d'évaluation. Exemple :

<b>Département XYZ, questionnaire Z1</b>				
<u>Sigle (groupe)</u>	<u>Nom</u>	<u>Statut</u>	<u>Numéros d'identification</u>	<u>Nombre d'inscrits</u>
XYZ 1000	...	...	103	70
XYZ 2200	...	...	202	70

Si une activité d'enseignement se trouve à ne pas avoir été évaluée, il est utile pour nos statistiques que vous nous l'indiquiez ainsi que le motif, s'il y a lieu.

Nous vous recommandons d'utiliser un classeur Excel pour conserver et communiquer l'information dans les mêmes formats que ceux présentés plus haut. Vous pourrez maintenir ce fichier Excel à jour de trimestre en trimestre, conserver l'information en un seul lieu et communiquer plus rapidement avec le BEEPE par l'entremise du courriel. Vous pouvez imprimer le fichier Excel utilisé et l'ajouter à votre envoi.

Dans le cas où ceci ne serait pas possible, la personne responsable du processus d'évaluation pourrait transcrire l'information sur une feuille en suivant les modèles proposés ici et communiquer avec le BEEPE via le courrier interne.

